

p. 251

COLABORADORES

Mme. GABRIELLE MINEUR
TEOPHILO MOYSÉS
FELIX JARRAS
RICARDO RODRIGUES VIEIRA
BEATRIZ REYNOL
EDGARD LIGER BELAIR
C. A. DUNSHÉE DE ABRANCHES
AFONSO VARZEA
J. B. MELO E SOUZA
JULIO ANDREA
HELICIO DOS SANTOS MACEDO
ENIO GARCIA GOULART
JOSÉ DE ALMEIDA
ARAMIS TAVARES DA SILVA
JORIO DE OLIVEIRA
FRANCISCO MAURO DIAS
MOACYR VALLIM DE FREITAS
WALTER JOSE DOS SANTOS
J. C. AUSTREGESILIO DE ATHAYDE

IN TER NA TO

ORÇAO DOS ANTIGOS E ATUAIS ALUNOS DO INTERNATO DO COLÉGIO PEDRO II

2

JANEIRO DE 1951

INTERNATO

ÓRGÃO DOS ANTIGOS E ATUAIS ALUNOS DO INTERNATO DO COLÉGIO PEDRO II SOB O PATROCÍNIO DA DIREÇÃO DO ESTABELECIMENTO

ANO II — JANEIRO DE 1951 — N. 2

I — APRESENTAÇÃO

INTERNATO
IMPRESSÃO DO PROFESSOR A. PIGANTOUL

II — BRASIL — FRANÇA

LE PALAIS DE LA DÉCOUVERTE — <i>Mme. Gabrielle Mineur</i> ..	31
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU BRÉSIL — <i>Theophilus Moyses</i>	39
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE — <i>Felix Jartas</i> ..	47
CATEDRAIS DA FRANÇA	71
LES NOUVELLES INSTALLATIONS	77
ADMINISTRATION ACTUELLE DE L'INTERNAT	97
HONORÉ DE BALZAC — <i>Ricardo Rodrigues Vieira</i>	101
FRANÇAIS, JE CROIS EN VOUS — <i>Béatrix Reynol</i>	105
HENRY LE CHATELIER — <i>Ricardo Rodrigues Vieira</i>	107
LA MAISON DE SAINTS DUMOND A PETROPOLIS	111
UNE OEUVRE INÉDITE D'AUGUSTE COMTE — <i>Edgar Liger Belair</i>	115
LE COLLÈGE PEDRO II	117
OS LICEUS DE PARIS	121

III — CENTENÁRIO DE SILVIO ROMERO

SILVIO ROMERO	127
PLANOS DE SOCIOLOGIA E MORAL DE SPENCER	141

IV — SEÇÃO DOS ANTIGOS ALUNOS

A VOCACÃO DEMOCRÁTICA DO COLÉGIO PEDRO II — C. A. <i>Dunshie de Abranches</i>	147
VICTOR INN — <i>J. B. Melo e Souza</i>	153
O SOBREVETE DE LEANDRO — <i>Afonso Varzea</i>	163
MICELADE GLORIOSA — <i>Julio Andrea</i>	167
MINISTRO PHILADELPHO AZEVEDO	169

ENDEREÇO — COLÉGIO PEDRO II — INTERNATO
CAMPO DE SÃO CRISTÓVÃO
RIO DE JANEIRO — BRASIL

Nous serons heureux de recevoir toutes publications scolaires et universitaires et c'est avec plaisir que nous entrerons notre revue à tout organisme ou professeur qui nous en fera la demande.

Tous échanges épistolaires entre nos étudiants et les étudiants étrangers seront accueillis avec joie.

Adresser toutes correspondances et envois à :

Revue Internato
Collège Pedro II
Campo de S. Cristóvão, 177
Rio de Janeiro — Brésil



2

PROF. LAFAYETTE RODRIGUES PEREIRA	171
PROFESSOR EUCLIDES ROXO	179
GENERAL DE EXERCITO JOSÉ PESSOA C. DE ALBUQUERQUE	181
MINISTRO CÂNDIDO LOBO	182
DR. ANTONIO IBAPIRÁ	184
ASSOCIAÇÃO DOS ANTIGOS ALUNOS DO INTERNATO DO COLÉGIO PEDRO II	185

V — COLABORAÇÃO DOS ALUNOS

BREVE NOÇÃO DA MORFOLOGIA DAS BACTÉRIAS — Hélcio dos Santos Macedo	193
DAS ASSOCIAÇÕES EM BIOLOGIA — Erijo Garcia Goulart	199
SHAKESPEARE E SUAS PRINCIPAIS OBRAS — José de Almeida. O PAI DA AVIAÇÃO — Arnalis Tavares da Silva	211
CAÇADOR DE ESMERALDAS — Jorio de Oliveira	213
AS CLASSES ARMADAS DO BRASIL — J. C. Austregesilo de Albuqde	217
PEQUENO ENSAIO SOBRE D. CASMURRO — Francisco Mauro Dias	225
CARLITOS: UM MITO — Moacyr Valim de Freitas	229
A ÁGUA E A SUA DILATAÇÃO ANÔMALA — Walter José dos Santos	233
.....	241

VI — DOCUMENTARIO

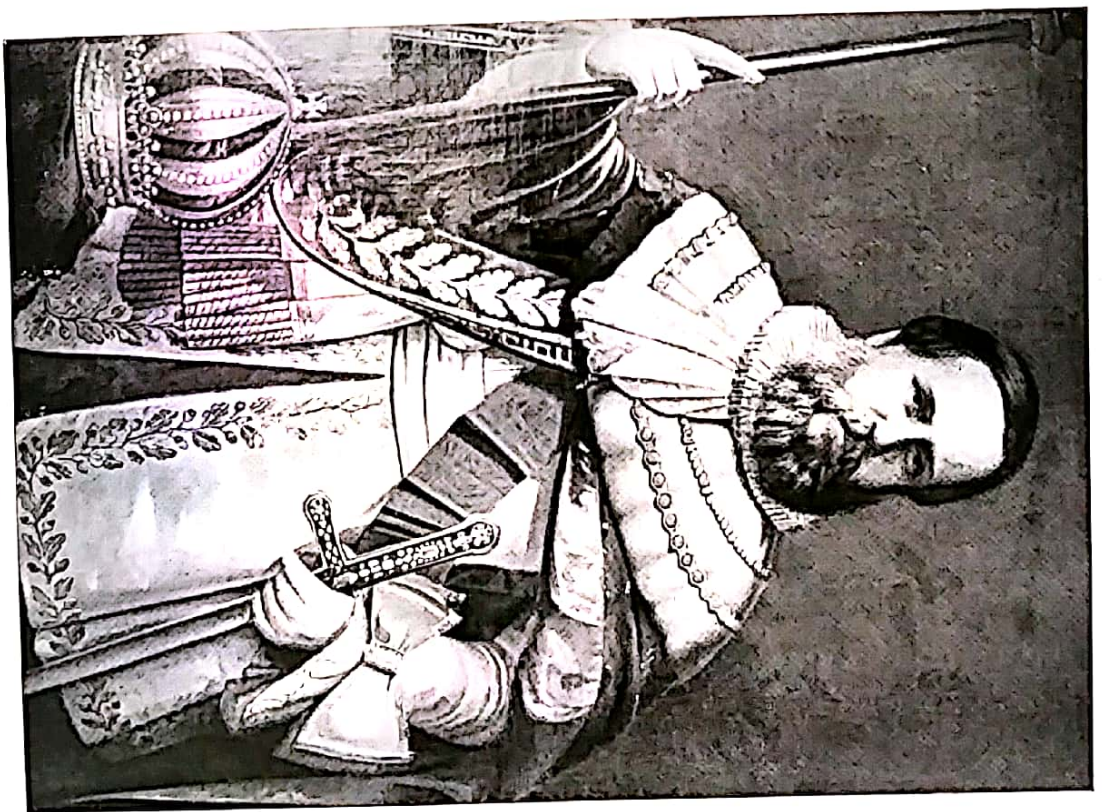
DISCURSO DO MINISTRO ERNESTO SIMÕES FILHO	245
A POSSE DO PROF. CANDIDO JUCÁ FILHO NA CATEDRA DE PORTUGUÊS	251
HISTÓRIA, CONCERTO E ENSINO — Prof. Roberto Accioli	271
A ORIGEM DO COLÉGIO PEDRO II — Alcides Siqueira	283
O PRIMEIRO REITOR DO INTERNATO: DR. JOAQUIM MARCOS DE ALMEIDA HÉGO — Artovisio de A. Régo	287
BOLSAS DE ESTUDO NO INTERNATO DO COLÉGIO PEDRO II	289
AS FUTURAS INSTALAÇÕES DO INTERNATO DO COLÉGIO PEDRO II. ERA UMA ALGREN TRADIÇÃO DA CIDADE	295
OPINIÃO DA IMPRENSA	301
.....	305

VII — NOTICIARIO

O PRESIDENTE DA REPÚBLICA VISITA NOVAMENTE O INTERNATO	311
FESTA DE ENCERRAMENTO E DISTRIBUIÇÃO DE PRÊMIOS	331
RESULTADO GERAL DOS EXAMES FINAIS	343

Apresentação

I N T E R N A T O



D. PEDRO II
Patrono do Colégio
DOM PEDRO II
Patron do Colégio

INTERNATO



ESTE número de INTERNATO pretende reflectir uma realidade ao mesmo tempo histórica e actual: a união entre o Brasil e a França, a profunda identidade entre as duas nações, a integração de ambas na mesma cultura. Nestas páginas, oferecemos aos nossos jovens estudantes na nossa língua, um material representativo da cultura franceza, e oferecemos aos francezes, na sua própria língua, alguns elementos expressivos de nossas actividades culturais. Os que amam a cultura franceza, e são todos os brasileiros, os que sentiram e sentem nos livros francezes, a emoção de criar e a alegria de pensar, todos os que consideram a França como o maior centro literário e artístico da nossa civilização occidental — encontrarão, neste número de INTERNATO, um reflexo dos seus espíritos, no momento, sobretudo, em que os valores dessa mesma civilização se acham ameaçados por uma outra grande invasão de novos bárbaros.

Vêm de muito longe as nossas relações com a França. Na verdade, a este respeito nem sequer fizemos uma escolha inicial, pois já as recebemos como herança por occasião do nosso surgimento histórico. Pois a influência franceza o constituiu um elemento integrante da própria cultura portuguesa. O que se chamou o nosso **francesismo** era aqui uma continuação do **francesismo** em Portugal, nascido, aliás, nos velhos tempos do condado portugalense. A influência franceza, tão marcante em Portugal, e, consequentemente no Brasil, explica-se sem espanto quando nos lembramos de que era de uma casa franceza o príncipe Afonso Henriques e de que foi com o sangue francês que se estruturou a monarchia portuguesa há oitocentos e dez anos. Antes, portanto que ao Brasil chegassem os primeiros francezes, já a influência franceza estava em nossa terra, de maneira indirecta, por intermédio dos pró-

prios portugueses. Por isso mesmo, sempre encontraram aqui os franceses, e mais do que outros povos, um ambiente muito próprio às suas atividades tanto espirituais como técnicas.

Desde essa época remota até os nossos dias, jamais cessaram as nossas correntes de comunicação com a França, e isto bem o testemunham as obras dos nossos escritores, artistas e cientistas. De cada nova prova que lhe impõe a Providência, guerras e invasões, sofrimentos e resistências, revoluções e devastações, a França se reergue com vigor e nobreza, intacta e fiel a si mesma, com a simpatia e a admiração do mundo. E neste ano de 1951, em que se comemora mais um centenário da cidade de Paris, sentimo-nos felizes em poder testemunhar, nestas páginas, o sentimento de fraternidade existente entre a França e o Brasil, entre os dois povos e as duas culturas.

*

Do primeiro número para este segundo, **Internato** alterou o processo de suas colaborações, no sentido de estampar matéria não só da autoria dos alunos, mas também dos ex-alunos do Colégio Pedro II. Na verdade, os que saem desta Casa, nunca a abandonam; nela, continuam a viver pelo desdobramento da personalidade. Seremos ainda mais um espelho do Internato do Colégio Pedro II, acolhendo e juntando lado a lado, as gerações dos que são e dos que foram estudantes nesta Casa de tradição secular e para sempre vinculada à história da vida pública brasileira.



EXCELENTÍSSIMO SENHOR DOUTOR GETÚLIO VARGAS
Presidente da República
MR. GETÚLIO VARGAS
Président de la République

INTERNATO



Le numéro de la revue "INTERNATO", organe de l'Internat du Collège PEDRO II, a pour but de souligner une réalité à la fois historique et actuelle, à savoir l'union entre le Brésil et la France, et de faire ressortir la ressemblance profonde qui existe entre ces deux pays et leur appartenance à une même culture.

Ces pages permettront à nos jeunes étudiants de connaître des données fondamentales de la culture française, et fourniront aux Français la possibilité de se mettre au courant de nos activités culturelles.

Tous ceux qui, au Brésil, aiment la culture française — tous les Brésiliens en somme — tous ceux à qui les livres français ont fait éprouver l'émotion créatrice et la joie de penser, tous ceux qui voient dans la France le centre artistique et littéraire le plus important de notre civilisation, trouveront dans ce numéro d'INTERNATO maint reflet de notre propre pensée. Ce regard jeté sur ces valeurs essentielles de notre civilisation prend une signification nouvelle du fait de la menace que fait peser sur elle le danger d'une autre invasion barbare.

Nos relations avec la France ne datent pas d'aujourd'hui. Elles datent d'une époque où le Brésil n'existait pas encore comme nation indépendante. Nous les avons en effet reçues en héritage, car l'influence française est partie intégrante de la culture portugaise. Ce qu'on a appelé notre "francezismo" n'est autre chose que la continuation du "francezismo" du Portugal, qui remonte lui-même aux temps lointains du comté "portugualense".

On ne saurait s'étonner non plus de l'importance que l'influence française a prise au Portugal, et par conséquent au Brésil, quand on considère que le prince Afonso Henriques, premier roi de Portugal était issu d'une maison française, et

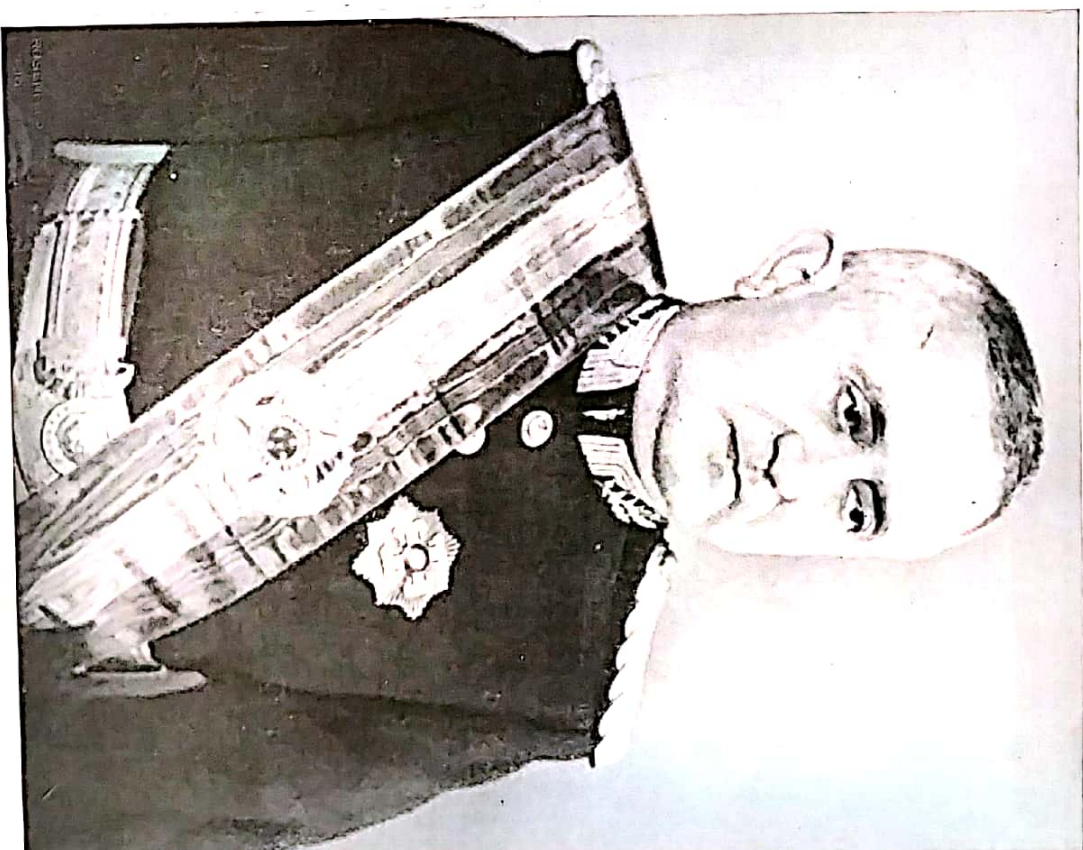
que la monarchie portugaise, fondée il y a 810 ans, était donc de sang français. Avant même l'arrivée des premiers Français au Brésil, la France, par l'intermédiaire des Portugais eux-mêmes, exerçait ici son influence. Aussi les Français ont-ils toujours trouvé ici, plus que partout ailleurs, un terrain favorable à leurs activités tant culturelles que techniques.

Depuis les temps les plus reculés de notre origine jusqu'à nos jours, nous n'avons jamais cessé d'être en étroite communication avec la France. Les oeuvres de nos écrivains, de nos artistes, de nos hommes de science en sont la preuve.

De toutes les épreuves que lui impose la Providence, guerres, invasions, révolutions et dévastations, la France, chaque fois, se relève avec la même vigueur et le même courage, et se retrouve intacte et fidèle à elle-même, forçant la sympathie et l'admiration du monde.

En cette année 1951, au cours de laquelle Paris fêtera son vingtième centenaire, nous sommes heureux de contribuer, par ces pages, à resserrer les liens de fraternité qui unissent la France et le Brésil, leurs peuples, leurs cultures.

Alors que le premier numéro d'INTERNATO n'avait fait appel qu'à la collaboration des seuls élèves, il élargit aujourd'hui le cadre de ses collaborateurs et fait appel en particulier aux anciens élèves du Collège. Et ce n'est que justice, car les anciens élèves, par l'affection qu'ils ne cessent de manifester à leur Collège, prouvent qu'ils continuent à en faire partie. INTERNATO représentera donc d'autant plus fidèlement l'âme du Collège qu'il réunira les nouvelles et les anciennes générations qui se sont succédées sur ses bancs, et qui maintenant et maintiendront les traditions d'un établissement déjà séculaire et dont l'histoire se confond avec l'histoire du Brésil.



GENERAL DE EXERCITO EURICO GASPAR DUTRA
 Ex-Presidente da Republica (1946-1951)
 GENERAL DE EXERCITO EURICO GASPAR DUTRA
 Ex-Presidente de la Republica (1946-1951)



Je ne connais pas la France, où je ne suis jamais allé. Mais j'ai la pensée tournée vers elle en permanence. Car c'est aux livres français que chaque jour, je vais demander les éléments qui me sont indispensables pour poursuivre mes études dans la branche où je me suis spécialisé: la Philologie Latine et le Droit Romain.

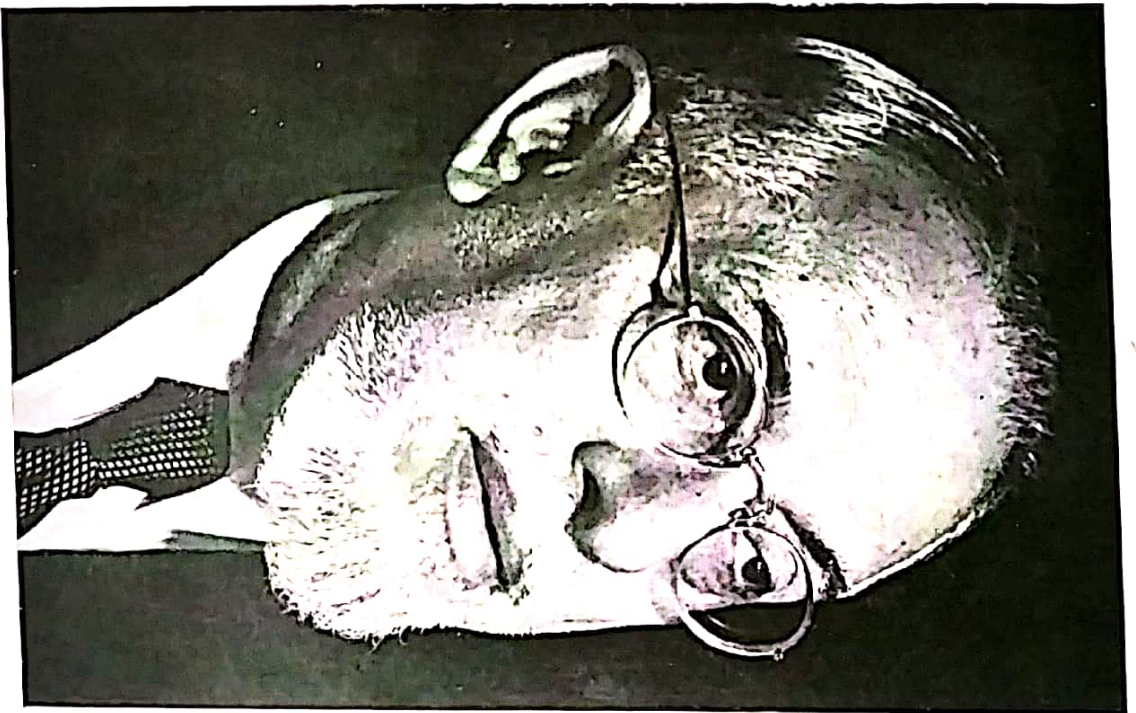
Les ouvrages des maîtres français ont une telle simplicité et une telle clarté, ils sont empreints d'une telle probité scientifique, que leur lecture ne peut être que profit pour la jeunesse brésilienne.

C'est dans le but de faire admirer davantage, par nos étudiants, la patrie de Chateaubriand, et pour la leur faire mieux aimer, c'est afin de rendre à la culture française le tribut qui lui est dû, que j'ai résolu de consacrer ce second numéro d'INTERNATO à la France immortelle et libre.

En mon nom aussi bien qu'au nom de l'Internat du Collège PEDRO II dont j'ai l'honneur d'être directeur, j'envoie ici aux autorités françaises, aux professeurs et aux étudiants français, mon salut amical, et je leur exprime le voeu que la France continue d'être, dans le monde comme par le passé, la gardienne de la Liberté, de la Fraternité et de la Justice.

VANDICK LONDRES DA NÓBREGA

Directeur de l'Internat du Collège PEDRO II
Membre de la Société des «Alumni» de Paris.
Membre Bienfaiteur de l'Association «Guillaume
Budes», de Paris.



EXCELENTÍSSIMO SENHOR DOUTOR ERNESTO SIMÕES FILHO
Ministro da Educação e Saúde
MR. ERNESTO SIMÕES FILHO
Ministre de l'Instruction et de la Santé Publique



PROFESSOR PEDRO CALMON
Ex-Ministro da Educação e Saúde (1950-1951)

PROFESSEUR PEDRO CALMON
Ex-Ministre de l'Instruction et de la Santé Publiques (1950-1951)

Le Collège Pedro II me paraît avoir une
mission d'une importance capitale. Revenir de
jeux plus de buts & faits & être un peu
Bastien, et est un des organes qui confèrent &
plus puissamment à réaliser cette nouvelle unité,
elle redonne par nos adhésions.

J'ai vu les doctes aînés, impuissants, les
spécimens éminents. J'ai vu le déclin s'écarter
avec un air de sans entraine une égarer par leur
volonté morale avec amitié. C'était une égarer &
d'origine, égarer leur cœur dans leur / après, même.

Par suite, j'ai obtenu la lettre de M. le
vicaire, mais je n'ai pu aller. M. le Directeur m'a dit par
et les jours de M. le Directeur m'a dit par
vivement la fin de leur vie par moi-même. Je ne
& leur par leur être. C'est une obligation par
pour paraître connu à celui qui a copié et leur par
la grand fait et n'est pas celui qui a été de leur
venir & leur. J'ai vu grand. & leur de leur
chris : J'ai vu & Directeur de Pedro II et elle
M. le vicaire de leur mission, et aussi il y avait
de leur par, de leur de vicaire. Les jours de
renouveler, et vicaire de leur aux vicaire de leur

d'accorder à la vie en l'année. J'ai vu le directeur
comme à l'été de leur et de leur mission
et leur.

Les années m'ont appris. J'ai vu de leur &
compte rendre à l'Académie. Bastien les jours de leur
admission par le directeur de leur de leur collège,
elle au cycle personnel de Collège. Par conséquent &
mieux de l'origine et de leur par de leur par
à leur au sein de leurs éminents. Bastien et
Collège Pedro II ne connaît comme un grand honneur.
Je n'ai pu en leur par par me & par leur de leur
admis à l'Internat n'a aucune jamais les honneurs
de leur culture par à découvrir à la grand.

J'ai donc admis à leur par intellectuel.
Mais n'a à leur depuis son engagement par leur
J'ai vu M. le Directeur. Il se rendait par par
à leur de leur par, par leur, le par de leur
de leur de leur, et est par de leur par par
les vicaire de leur par de leur par, un par
exemple.

Rio de Janeiro 10 novembre 1850
Alyssandre

Le Collège Pedro II me parait avoir une mission d'une importance exceptionnelle. Recevant des jeunes gens de toutes les parties de cette immense terre Brésilienne, il est un des organes qui contribuent le plus puissamment à réaliser cette merveilleuse unité, cette solidarité que nous admirons.

J'ai eu les docteurs aérés, impeccables, les réfectoires lumineux. J'ai eu les élèves écoutant avec un sérieux sans contrainte une leçon qui leur était présentée avec amitié. C'était une leçon de Géographie; chaque élève avait devant lui l'Atlas ouvert.

Mais surtout j'ai admiré la bibliothèque, non pas une salle vide et froide, mais une salle toute remplie de très jeunes élèves. M. le Directeur me dit qu'ils viennent là tous deux fois par semaine, et qu'ils prennent le livre qui leur plaît. C'est une réalisation qui fait notre éducation est d'abord de faire aimer le livre. J'ai regardé les titres des livres choisis: il y avait le "Dernier des Mohicans", et cela m'a rappelé de bons souvenirs; et aussi il y avait des livres grecs, surtout des voyages. Les Recettes sont nombreuses, et rendent possible aux étudiants âgés d'accéder à la vie scientifique. Même les professeurs trouvent à cette bibliothèque un merveilleux instrument de travail.

Ceci encore m'a frappé. J'ai lu dans les comptes rendus de l'Académie Brésilienne les félicitations adressées par les académiciens à un de leurs collègues, élu au corps professoral du Collège. Par conséquent, le niveau de l'enseignement est assuré par des choix qui se font au sein de savants éminents. Enseigner au Collège Pedro II est considéré comme un grand honneur. Je pense que ces jeunes gens qui ont le privilège d'être admis à l'Internato n'oublieront jamais les hommes de haute culture qui se dévouent à les guider.

J'ai donc admiré ce beau foyer intellectuel. Mais je n'ai bien compris son rayonnement que lorsque j'ai connu son Directeur. Il vient de son caractère, il est dans cette maison, pour les étudiants, pour les maîtres mêmes, un grand exemple.

Rio de Janeiro, 10 novembre 1950.

Signé: A. PRIGANTO.

O Colégio Pedro II me parece ter uma missão de importância excepcional. Acolhendo rapazes de todas as partes desta imensa terra brasileira, é um dos órgãos que mais poderosamente contribuem para a realização desta maravilhosa

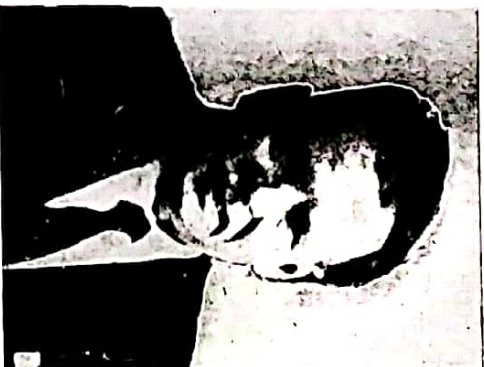
unidade, desta solidariedade que tanto admiramos.

Percorri os dormitórios arejados, impeccáveis e os refeitórios luminosos. Vi os alunos quando oravam, com uma seriedade sem constrangimento, uma lição que lhes era ministrada com amizade. Em uma aula de Geografia, cada aluno tinha à sua frente um atlas aberto.

Admirci principalmente a Biblioteca, não uma sala vazia e fria, mas uma sala repleta de pequenos estudantes. O Sr. Diretor me declarou que eles todos vêm aí duas vezes por semana e pedem o livro que querem. É

uma realização que muito honra quem tão bem compreende que a grande tarefa de nossa educação consiste em despertar primeiro o amor ao livro. Observei os títulos dos livros escolhidos: havia o "Último dos Mohicanos", que me despertou gratas recordações; havia também livros gregos e de viagens principalmente. Recistas numerosas tornam possível aos estudantes mais velhos penetrarem na vida científica. Até os professores encontram nesta Biblioteca um maravilhoso instrumento de trabalho.

Fiquei ainda impressionado com o seguinte: li nas resenhas da Academia Brasileira as felicitações dirigidas pelos acadêmicos a um dos seus colegas que ingressou no corpo docente do Colégio. Por conseguinte, o nível de ensino é assegurado por escolhas que recaem nas pessoas de sábios eminentes. Ensinar no Colégio Pedro II é considerado uma grande honra. Penso que estes moços que têm o privilégio de estudar no Internato jamais esquecerão os homens de alta cultura que se dedicam à sua formação.



A. Prigantol

Adminer, pois, este heio centro intelectual. Mas só compreenti
bem a sua irradiação quando conheci o seu Director. É evidente que
pela sua probidade científica, sua operosidade, seu gênio grare e
afect, constitui nesta casa um grande exemplo para os estudantes
e mesmo para os mestres.

Rio de Janeiro, 10 de novembro de 1950.

a) A. PIANIOL.

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly a letter or document.]



PROFESSOR VANDICK LONDRES DA NORREGA
Director do Collegio Pedro II — Internato
PROFESSEUR VANDICK LONDRES DA NORREGA
Directeur du Collegé Pedro II — Internat

Brasil-França

"ENSEIGNER AU COLLEGE PEDRO II
EST CONSIDERE COMME UN GRAND
HONNEUR"

A. PIGANIOL
Membre de l'Institut
Professeur au Collège de France.

I
N
T
E
R
N
A
T
O

1937



S. EX. o Sr. VINCENT AURIOL, Presidente da Republica Francesa, no seu gabinete de trabalho, com seu filho, o Sr. Paul Auriol.
Mr. VINCENT AURIOL, President de la Republique Française, dans son cabinet de travail, avec son fils, Mr. Paul Auriol.

LE PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Mme. GABRIELLE MINEUR
Attaché Culturel près l'Ambassade de France
à Rio de Janeiro.

"Une philosophie pratique par laquelle connaissant la force et
" les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres des cieux et de tous
" les autres corps qui nous environnent, nous les pourrions employer
" en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres et ainsi
" nous rendre maîtres et possesseurs de la nature."

DESCARTES.

(Phrase inscrite en lettres d'or à l'entrée principale du Palais de la
Découverte, Avenue Victor Emmanuel III — Paris).



Le Palais de la Découverte a été créé à l'occasion de l'Exposition Internationale de 1937, sous la haute direction de Jean Perrin, alors secrétaire d'Etat à la Recherche Scientifique.

C'est au cours d'une réunion, le 12 novembre 1933, à laquelle assistaient plusieurs personnalités scientifiques, que le projet d'une "Maison de la Science" fut exposé.

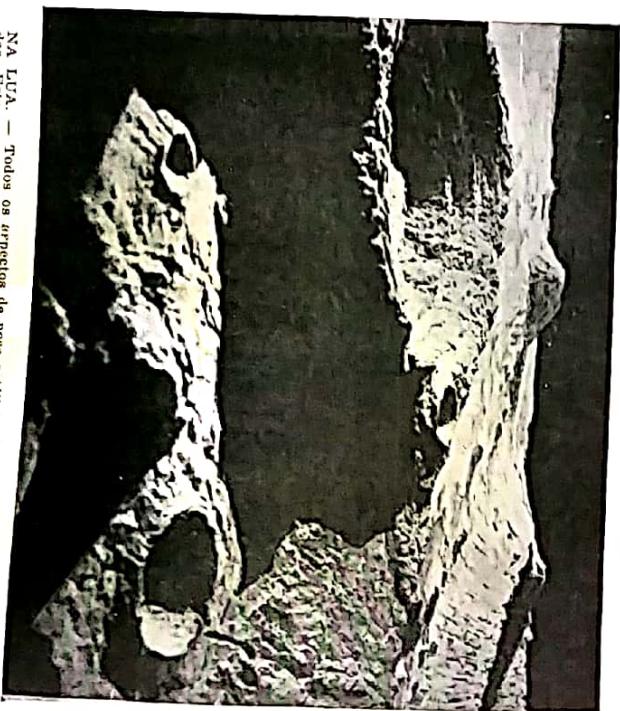
Jean Perrin, au cours d'un exposé lumineux, fit apparaître un programme grandiose d'organisation d'un établissement permanent dans lequel toutes les disciplines scientifiques auraient leur place et seraient révélées au public. Et Jean Perrin devint à partir de ce moment le grand animateur de cette entreprise. A côté de lui, un homme prit place, qui consacra sa vie entière à l'organisation, au fonctionnement et au développement de cette oeuvre, c'est André Lévêillé, l'actuel directeur.

Le Commissariat de l'exposition affecta en 1936 à cette oeuvre, une partie importante du "Grand Palais". Il aurait été certes plus commode d'avoir à aménager un local construit spécialement à cet effet; malheureusement les disponibilités financières ne le permirent pas. Malgré de grosses difficultés l'équipement en eau, en électricité, en gaz, en air comprimé, fut réalisé. Cet équipement était un élément essentiel pour la réalisation de toutes les expériences que devait illustrer la science moderne.

Le programme scientifique qui portait sur 6 sections fut préparé, discuté par des comités composés de savants et de chercheurs de grande



AS LEIS DA HEREDITARIEDADE — Este quadro ilustra as leis de Mendel sobre os encruzamentos entre os animais de raça pura. **LES LOIS DE L'HEREDITE** — Ce tableau illustre les lois de Mendel sur les croisements entre animaux de race pure.



NA LUNA. — Todos os aspectos de novo satélite são tão perfeitamente conhecidos. Esta emiguetta mostra com precisão o aspecto de uma parte do solo lunar. **SUR LA LUNE.** — Tous les aspects de votre satellite nous sont parfaitement connus. Cette maquette rend compte avec précision de l'aspect d'une portion du sol lunaire.

valeur; et dans une atmosphère d'enthousiasme et de désintéressement que notre Maître Jean Perrin excellait à créer, s'élabora rapidement l'organisation du Palais et son fonctionnement.

Le 24 Mai 1937, le Palais de la Découverte ouvrait ses portes. Le 5 Septembre de la même année, plus d'un million de personnes l'avaient visité et le deuxième million de visiteurs était atteint le 30 octobre. Dans la seule journée du 25 Septembre il avait reçu 36.114 visiteurs. On peut dire que le succès avait été triomphal. A plusieurs reprises, les portes durent en être fermées pour le défendre d'une assistance trop nombreuse.

Cette "Exposition de la Science" devait se terminer avec l'Exposition elle-même et cependant, de partout, parvenait le souhait de voir cette création se transformer en un établissement permanent.

Le Gouvernement français, impressionné par un tel succès, décida que le Palais de la Découverte serait maintenu. Il le rattacha d'abord au Centre National de la Recherche Scientifique, puis en Janvier 1940, à l'Université de Paris de qui il dépend actuellement.

Un directeur assisté d'un adjoint le dirige, sous le contrôle d'un Conseil d'Administration ayant le Recteur comme président, et d'un Comité de direction scientifique.

Les grandes sections qui le composent, comprennent les différentes disciplines scientifiques: ce sont les Mathématiques, l'Astronomie, la Physique, la Chimie, la Biologie, la Médecine, la Chirurgie, la Microbiologie, la Médecine vétérinaire, l'Histoire des Sciences.

Le Palais de la Découverte est une véritable Maison de la Science vivante.

On y répète dans chaque section, sous forme d'expériences spectaculaires, mais rigoureuses, les découvertes fondamentales de la Science. Il s'agit de mettre à la portée de toutes les catégories de visiteurs, sous une forme particulièrement claire et démonstrative, des exemples nombreux et facilement assimilables.

Ainsi sont réalisées, en physique, les expériences relatives à la chute des corps; à la formation et aux propriétés des rayons cathodiques; à la puissance des hautes intensités en électricité; à la nature vibratoire de la lumière (anneaux de Newton); à la découverte de l'arc électrique (Expériences de Davy et de Faraday) etc... etc...

En chimie, nous citerons la décomposition de l'air, les expériences d'analyse chimique qui illustrent les cours, la constitution cristalline des substances, telle la reproduction d'un grain de sel, etc...

En biologie, parmi les figurations les mieux réussies, citons l'illustration des lois de l'hérédité, et en chirurgie et en médecine, les expériences opératoires et les résultats expérimentaux les plus récents.

Plus de 400 expériences sont réalisées simultanément, préparées et commentées par un personnel spécialisé. Le rôle des démonstrateurs est capital. Ceux-ci sont des scientifiques, mais ils doivent aussi posséder le don d'être le trait d'union entre l'expérience et le visiteur. Leurs expositions et commentaires doivent être faciles et faits, en de-

meurant fidèles à une totale honnêteté scientifique. Ils cherchent à dégager la portée des expériences, la place de celles-ci dans la connaissance actuelle du monde et ils doivent avoir le souci de faire aimer la Science.

Bien que le Palais de la Découverte soit de conception française, son programme est international, du fait que le progrès humain est une longue chaîne de découvertes où toutes les nations ont leur place.

Chaque sujet abordé avec le souci d'en présenter l'état actuel, comporte néanmoins les expériences capitales qui en illustrent les grandes étapes. Ces rappels font apparaître la chaîne des recherches qui conduit aux résultats les plus récemment obtenus.

Ainsi se dégage de l'exposition de chaque science une histoire de cette science, et de façon plus générale, une histoire des sciences qui fait apparaître les influences insoupçonnées, les interconnexions, et qui ouvre très souvent des horizons nouveaux.

A côté de cet ensemble permanent, et pourtant constamment renouvelé, des "expositions temporaires" sont organisées dans le cadre de ce Musée de la Science.

Elles ont pour sujet soit la vie et l'oeuvre d'un grand savant français ou étranger: Lavoisier, Pasteur, Monge, Davy, Faraday, plus récemment, Pascal; soit une découverte ou un problème important: génétique, physique solaire, les termites, la pénicilline, la chimie nucléaire, etc...

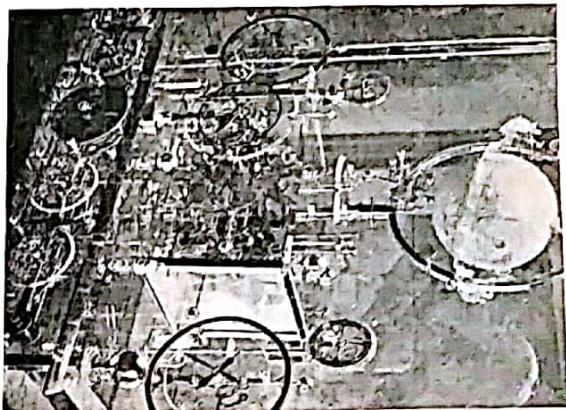
Plusieurs d'entre elles, réclamées par divers pays, ont été adaptées afin de pouvoir circuler; c'est ainsi que l'Exposition de la vie et de l'oeuvre de Pasteur a été présentée au Brésil cette année.

Le rôle pédagogique et social du Palais de la Découverte est considérable. Les maîtres y trouvent une collaboration remarquable pour leur enseignement; les élèves soit individuellement, soit groupés pour des visites générales ou systématiques, sentent la réalité d'une science qui trop souvent garde un caractère abstrait.

Le Palais de la Découverte est un véritable établissement de haut enseignement scientifique; il constitue le meilleur moyen actuel de popularisation de la science en servant de lien entre les laboratoires et le grand public.

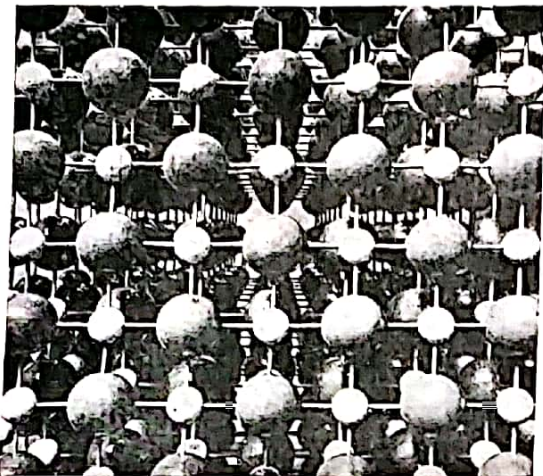
Il constitue une école où chacun apprend à observer, à critiquer, où chacun sent s'éveiller en lui la curiosité et le désir de la culture scientifique et ainsi que le disait Jean Perrin:

"Répandre dans le public le goût de la culture scientifique ne va pas sans répandre en même temps les qualités de précision, de probité critique et de liberté de jugement que "développe cette culture et qui sont utiles à tout homme quelle "que soit sa carrière".



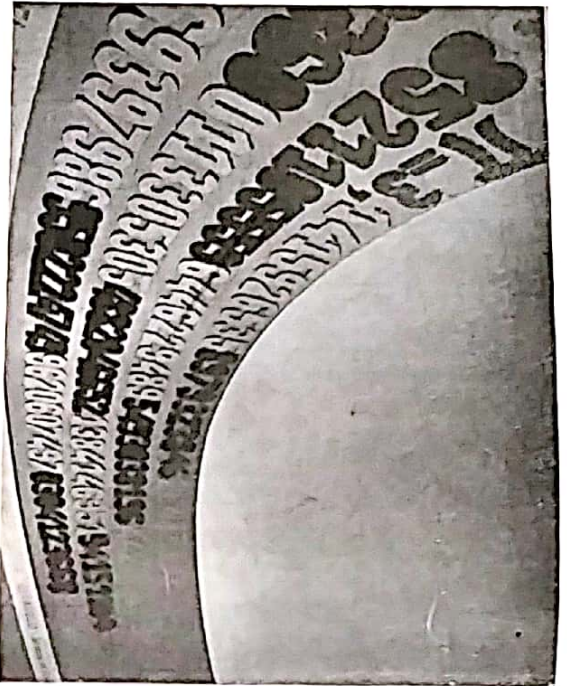
PENDULO ASTRONÓMICO. — Este conjunto complexo de mecanismos reproduz em miniatura alguns fenômenos astronômicos (movimento da terra, deslocamento anual, fases da lua, e eclipses, etc.).

PENDULE ASTRONOMIQUE. — Cet ensemble complexe de mécanismes reproduit fidèlement quelques phénomènes astronomiques: mouvement de la terre, déplacement annuel, phases de la lune, éclipses, etc.).



CRISTALOGRAFIA. — Eis aqui um grão de sal tal como apareceria se fosse aumentado 400 milhões de vezes. O modelo representa os átomos de cloro (esferas escuras) e os de sódio (esferas brancas).

CRISTALLOGRAPHIE. — Voici un grain de sel tel qu'il apparaîtrait grossi 400 millions de fois. On y distingue les atomes de chlore (sphères sombres) et de sodium (sphères blanches).



AS MATEMATICAS. «CIENCIA DOS NÚMEROS». — Apresentam-se, em redor desta sala, os 707 decimais calculados de π relação da circunferência ao diâmetro. LES MATHÉMATIQUES. «SCIENCE DU NOMBRE». — On a Groupé tout autour de cette salle les 707 décimales calculées de π rapport de la circonférence au diamètre.



O CAVALLEIRO DE PRAGONARD (sobrinho do pintor). — Eis aqui uma curiosa preparação do cadáver de um cavalo e do seu cavaleiro. Esta colossada na seção de Medicina Veterinária. LE CAVALIER DE PRAGONARD (neveu du peintre). — Voici une curieuse préparation du cadavre d'un cheval et de son cavalier. Elle trouve sa place dans la section «Médecine Vétérinaire».



S. EX. o Sr. P. O. LAPIE, Ministro da Educação da França.
Mr. P. O. LAPIE, Ministre de l'Instruction Publique de la République Française.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU BRÉSIL

(Remarques générales par le Professeur Theophilo Moysés, du corps technique du Ministère de l'Education et Secrétaire du Collège Pedro II — Internato).



ELON la Loi Organique en vigueur depuis 1942, les fins de l'enseignement secondaire brésilien visent à la formation de la personnalité de l'adolescent, tout en l'adaptant aux exigences de la société.

Voilà l'objet principal de cet enseignement. Sa valeur et sa mission consistent à donner aux adolescents une forte culture générale, soit par les études des humanités anciennes, soit par les humanités modernes et, surtout, à tâcher de former la conscience patriotique des individus, étant donné que l'enseignement moyen devra préparer les élites conductrices de la société et de la nation.

A ces buts à atteindre, il faut encore ajouter la formation de la conscience humaine, c'est à dire, créer une notion élevée de la valeur et de la destinée de l'homme.

La dernière réforme de l'enseignement secondaire, datant de 1942, a conservé la division antérieure de deux degrés, nommés "cycles". Le premier cours, appelé "gymnase", a une durée de 4 ans et devra aboutir à une bivalence. Le second degré ou "cyclo", comprend deux cours parallèles, le classique et le scientifique, divisés chacun en trois classes.



Prof. Theophilo Moysés

Pourra avoir accès à l'un de ces deux cours, classique ou scientifique, tout élève qui aura achevé son "cours de gymnase". L'option

entre les lettres et les sciences se trouve donc placée à la fin de la quatrième année d'études secondaires.

D'ailleurs le "cours de gymnase" a été fixé à quatre ans afin de rendre la culture secondaire accessible au plus grand nombre et lui donner plus de souplesse, tout en permettant une liaison convenable avec les cours de second degré et certaines branches de l'enseignement spécialisé tel que l'enseignement technique industriel, agricole, commercial, administratif, normal, etc...

Quant aux deux cours du second degré, le classique et le scientifique, il est à remarquer qu'ils ne constituent pas deux voies distinctes de la vie scolaire. Il ne s'agit pas de cours spécialisés ayant chacun un but différent menant à l'une des branches des études supérieures. La seule différence qui existe entre eux, c'est que, dans le premier, la formation intellectuelle de l'élève se distingue par des études plutôt poussées des lettres anciennes, tandis que, dans le second, ce sont les sciences qui prédominent dans la formation culturelle des élèves.

Il est actuellement prouvé que les études littéraires et les études scientifiques exercent une influence aussi profonde les unes que les autres sur une solide culture de l'esprit.

Cependant l'un et l'autre cours sont mis sur le même pied et peuvent également conduire à n'importe quel secteur de l'enseignement universitaire.

Ce système offre l'avantage de tenir compte de la vocation des élèves qui pourront, après les quatre classes du premier cours, donner à leurs études postérieures un sens plus conforme à leurs aptitudes.

LES PROGRAMMES

Si les fins de l'enseignement secondaire ne se modifient pas, les moyens de les réaliser peuvent cependant varier avec le temps. Aussi est-ce seulement après avoir procédé à de mûres études et à une large enquête, qu'ont été définitivement arrêtés les programmes actuels.

L'étude de la langue, de l'histoire et de la géographie nationales jouissent de certains privilèges dans l'ensemble des matières qui constituent le programme.

Etant donné que la connaissance de la langue nationale intéresse l'unité spirituelle et l'indépendance même du pays, il a été donné à inclus dans les programmes de toutes les classes jusqu'à la septième et dernière année de l'enseignement secondaire.

Il faut noter que la dénomination des classes est faite, au Brésil dans l'ordre croissant.

De même, il a été jugé conforme aux intérêts nationaux, d'enseigner l'histoire et la géographie du Brésil comme des matières à part en les détachant du corps universel.

Grec et Latin — Le grec figure parmi les matières du cours classique. Le latin entre dans les programmes de tout le cours de "gymnase", comme dans ceux du cours classique.

Langues vivantes étrangères — Le français est enseigné aux 4 classes du cours de "gymnase", ainsi qu'au cours scientifique (2^o degré). L'anglais est inclus dans les programmes des classes de seconde, 3^{ème} et 4^{ème} du premier "cycle", il est aussi enseigné au cours scientifique.

Sciences et Mathématiques — Etudiées de façon élémentaire au cours du 1^{er} degré, les sciences et les mathématiques sont fort développées dans les classes du second degré, surtout dans le cours scientifique.

Géographie et Histoire — L'enseignement de la géographie et de l'histoire générales occupe une place très importante dans les programmes de tous les cours.

Philosophie — La philosophie est enseignée aux deux dernières années du Cours Classique et à la 3^{ème} année du Cours Scientifique.

Dessin — Le dessin figure dans les programmes de toutes les classes du cours de "gymnase" et du cours scientifique.

Divers — Outre les matières mentionnées, les élèves du cours du 1^{er} degré ont des classes de travaux manuels et de chant choral.

L'éducation physique est obligatoire pour tous les élèves du cours secondaire.

ANNEE SCOLAIRE

L'ouverture des cours a lieu le premier mars de chaque année et la clôture est fixée au 15 novembre.

Un mois entier — du 15 novembre au 15 décembre — est consacré aux travaux d'examens, à savoir la 2^{ème} "épreuve partielle". Les épreuves orales, ainsi qu'à la première session des examens d'admission au cours de "gymnase".

Les grandes vacances vont du 15 décembre jusqu'au premier mars, date de la rentrée.

Il y a en outre les vacances de juillet qui comprennent le mois entier.

SYSTEME D'EXAMENS

(EXAMEN D'ADMISSION)

Pour l'admission à la première classe du cours de "gymnase" un examen d'entrée, écrit et oral, est institué, ayant pour but d'apprécier si les élèves possèdent une instruction satisfaisante.

Tout enfant dont l'admission est sollicitée sera tenu d'en subir les épreuves et pour obtenir son inscription, devra présenter un dossier comprenant:

- a) extrait de naissance qui prouve qu'il est âgé de onze ans révolus,
 - b) certificat médical,
 - c) certificat de vaccination.
- Une commission composée de trois professeurs du cours secondaire, désignée par le directeur du Collège, constitue le jury chargé du choix des points d'examen indiqués par les instructions ministérielles, et de la correction des épreuves.

Les épreuves comportent:

- a) Deux compositions, l'une de langue portugaise et l'autre d'arithmétique, lesquelles sont éliminatoires si la note est inférieure à 5,
- b) des épreuves orales portant non seulement sur le portugais et l'arithmétique, mais aussi sur des notions sommaires d'histoire et de géographie du Brésil.

Deux sessions ou "époques" sont prévues pour les examens d'admission, la première en décembre et la seconde au mois de février.

Les élèves qui échouent en décembre pourront se présenter aux épreuves de février avec les nouveaux inscrits.

Sont reçus en première classe du cours de "gymnase" les élèves qui ont obtenu une moyenne de 5 sur 10.

EXAMENS DE PASSAGE ET DE FIN DE COURS

A vrai dire il n'y a pas d'examen dans le sens classique du mot pour le passage de classe et la conclusion de cours.

Le mérite des travaux scolaires des élèves et le degré de leur instruction sont jugés d'après:

- a) les notes mensuelles;
 - b) les deux épreuves écrites, dites "partielles", faites aux mois de juin et de novembre, et portant sur toute la matière enseignée jusqu'à la date de leur réalisation;
 - c) une épreuve orale réalisée au mois de décembre.
- La note finale, dans chaque matière est donc formée de quatre éléments, à savoir: la moyenne des notes mensuelles; la note de la première "épreuve partielle"; la note de la seconde "épreuve partielle"; la note de l'épreuve orale.

A ces éléments sont attribués respectivement les coefficients suivants: 2, 2, 3, 3.

Le passage à la classe suivante et la conclusion des cours du 1er ou du second degré, sont assurés à l'élève qui a obtenu au moins la note 4 dans chaque matière, et une moyenne générale égale ou supérieure à 5.

Une seconde session, au mois de février, est prévue pour les élèves qui, ayant obtenu la note globale 5, ont échoué dans une ou deux ma-

tières, comme pour ceux qui ayant été reçus dans toutes les matières, n'ont pas atteint une moyenne générale de cinq.

Tout élève qui n'aura pas satisfait à ces conditions est obligé de redoubler la classe où il se trouve inscrit.

Des certificats de fin de cours sont délivrés aux élèves qui ont conclu le cours du "gymnase" et les cours classique ou scientifique.

Il faut noter qu'un concours de sélection, appelé "examen vestibulaire" ou concours d'habilitation, est exigé de tous ceux qui veulent suivre un cours universitaire.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Il y a au Brésil environ 1200 établissements d'enseignement secondaire, dont la plupart sont des établissements libres, appartenant notamment à des ordres religieux.

Étant donné l'insuffisance du nombre des collèges maintenus par l'Etat, la multiplication de l'enseignement libre est toujours encouragée par les autorités gouvernementales représentées par le Ministère de l'Éducation, les gouverneurs des états et les préfets des municipalités.

Toutefois, cet enseignement reçoit l'inspection directe; une permission spéciale est indispensable à tout nouveau collège pour pouvoir fonctionner.

Le Gouvernement Fédéral ne maintient que deux établissements de niveau secondaire: le Collège Militaire et le "Collège Pedro Segundo". Ce dernier, considéré comme l'établissement modèle, compte deux sections: l'Internat et l'Externat.

Les professeurs y sont nommés par concours.

Quant au Collège Militaire, son principal but consiste à préparer les futurs élèves de l'École Militaire.

Tous les états de la Fédération maintiennent des collèges secondaires modèles sur le Collège Pedro Segundo et qui jouissent des mêmes privilèges.

Il a été dit plus haut que la plus grande partie des établissements d'enseignement secondaire sont libres. Ayant le droit de délivrer des certificats d'études valables, ils sont placés sous la surveillance directe de l'Etat, dont ils suivent obligatoirement toutes les directives en matière d'enseignement. Ainsi les programmes officiels, les horaires scolaires et le système d'examens, sont les mêmes pour tout le pays.

D'ailleurs, aucun établissement particulier n'est reconnu par l'Etat avant d'avoir satisfait à un minimum d'exigences établies dans les instructions réglementaires.

Ces exigences ont trait aux installations internes, telles que les salles de classes, le mobilier scolaire, les laboratoires, les cours de récréations, les conditions générales d'hygiène, le corps professoral, etc.

L'inspection du Ministère de l'Éducation sur les établissements de l'enseignement secondaire est exercée par des fonctionnaires, appelés

inspecteurs fédéraux d'enseignement secondaire, qui sont nommés à la suite de concours d'épreuves.

Il y a un inspecteur fédéral attaché à chaque collège ou "gymnase". Il lui incombe de surveiller l'exécution des instructions ministérielles, et de contrôler en qualité de représentant du gouvernement, toutes les épreuves des examens. Il doit présenter, à la fin de chaque année scolaire un rapport détaillé sur toutes les activités de l'établissement placé sous son inspection.

D'accord avec la division de l'enseignement secondaire abordée plus loin, il y a deux types d'établissements: le gymnase et le collège.

Le gymnase est celui qui ne peut ministrer que le cours du premier degré ou "cycle"; tandis que le collège peut maintenir à la fois tous les cours de l'enseignement secondaire, y compris celui du premier degré.

Pour devenir professeur de l'enseignement secondaire, il est nécessaire d'avoir le titre de licencié, délivré par une Faculté de Philosophie. C'est l'institut universitaire qui prépare le personnel enseignant du cours secondaire. Plusieurs facultés de ce genre sont réparties sur tout le territoire du pays.

Toutefois, pour le Collège Pedro Segundo et les collèges équivalents, c'est à dire, ceux qui sont maintenus par les états et les préfectures, un concours de sélection est indispensable pour être admis à faire partie du corps professoral de l'établissement.

Telles sont, dans les grandes lignes, les bases sur lesquelles repose le système brésilien de l'enseignement secondaire, en vigueur depuis bientôt neuf ans.



PROFESSOR LOURENÇO FILHO, Presidente da Comissão de Intercâmbio Cultural BRASIL-FRANÇA.

PROFESSEUR LOURENÇO FILHO, Président de la Commission d'Intercâmbio Cultural BRÉSIL-FRANCE.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE

FELIX JARRAS (*)

Agrégé de l'Université



NE époque, et un pays, qui tournent leur curiosité vers le problème de l'éducation, soit que leurs tentatives s'exercent dans le sens de la réforme de méthodes vieilles et devenues routinières, soit qu'il s'agisse de créer de toutes pièces un nouveau système d'enseignement, sont, dit-on, une grande époque et un grand pays. En effet,



Prof. Felix Jarras

comment la générosité des hommes et leur sens social peuvent-ils se manifester plus éloquentement que lorsqu'ils travaillent à préparer les jeunes à leur tâche de demain et, d'une façon plus noble et plus désintéressée, à leur permettre de se développer harmonieusement? Il en est d'autres, évidemment, (et j'ouvre cette parenthèse pour dissiper toute équivoque) qui, conscients de la force que représente la jeunesse, ont pu s'appliquer, non pas à la développer, mais à mettre la main sur elle pour la former suivant leurs desseins: ce n'est pas de ces efforts, trop intéressés, de certains régimes totalitaires, que je parle ici.

Or, Messieurs, il est une cons-tatation qui s'impose à tout étranger

(*) O professor F. Jarras, convidado especialmente pelo Diretor do Colégio Pedro II Internato, para proferir uma conferência de conferencistas no Colégio Pedro II, escreveu, infelizmente, motivos para não permitirem que essa conferência tivesse o mesmo pronunciado em homenagem especial ao Colégio Pedro II, pronunciado-se a permitir a sua publicação nesta revista, agradece mais esta prova de atenção do professor Jarras e desaja ardentemente que os demais palestras sejam proferidas nos primeiros dias do corrente ano.

lorsqu'il arrive au Brésil. Si je la rappelle, c'est poussé par le seul souci de sincérité, et non pour acquiescer votre audience au début de cet exposé: je parle de l'intérêt que portent aux problèmes de l'enseignement vos élites intellectuelles. Est-ce parce que je suis moi-même membre de l'Université Française? Toujours est-il que presque tous les Brésiliens que j'ai eu l'avantage d'approcher, m'ont parlé de ces problèmes, de leur désir de les résoudre, des efforts qu'ils déploient dans ce sens. Formation de spécialistes et de techniciens toujours plus nombreux, mais surtout propagation de l'instruction dans le peuple, accroissement de l'élite, approfondissement de la culture, de votre culture brésilienne, avec le désir si légitime de la rendre de plus en plus indépendante, de plus en plus unique parmi les autres, dans l'harmonie de la diversité, dans l'unité de la diversité; y a-t-il dans ce domaine une aspiration plus noble? Le Français, épris d'originalité, qui déteste l'uniformité et l'imitation servile, ne peut considérer ces efforts qu'avec la plus grande sympathie, et ne peut qu'avec la plus grande joie vous apporter, quand vous lui faites l'honneur de les lui demander, son aide avec l'expérience de cette vieille culture et de cet esprit dont il est, quelquefois malgré lui, le porteur.

Permettez à un de ces Français qui a vécu les années terribles d'une Europe que la violence voulait réduire à l'uniformité détestée, de vous exprimer son émotion et son respect devant la foi qui vous anime et les efforts qui la traduisent.

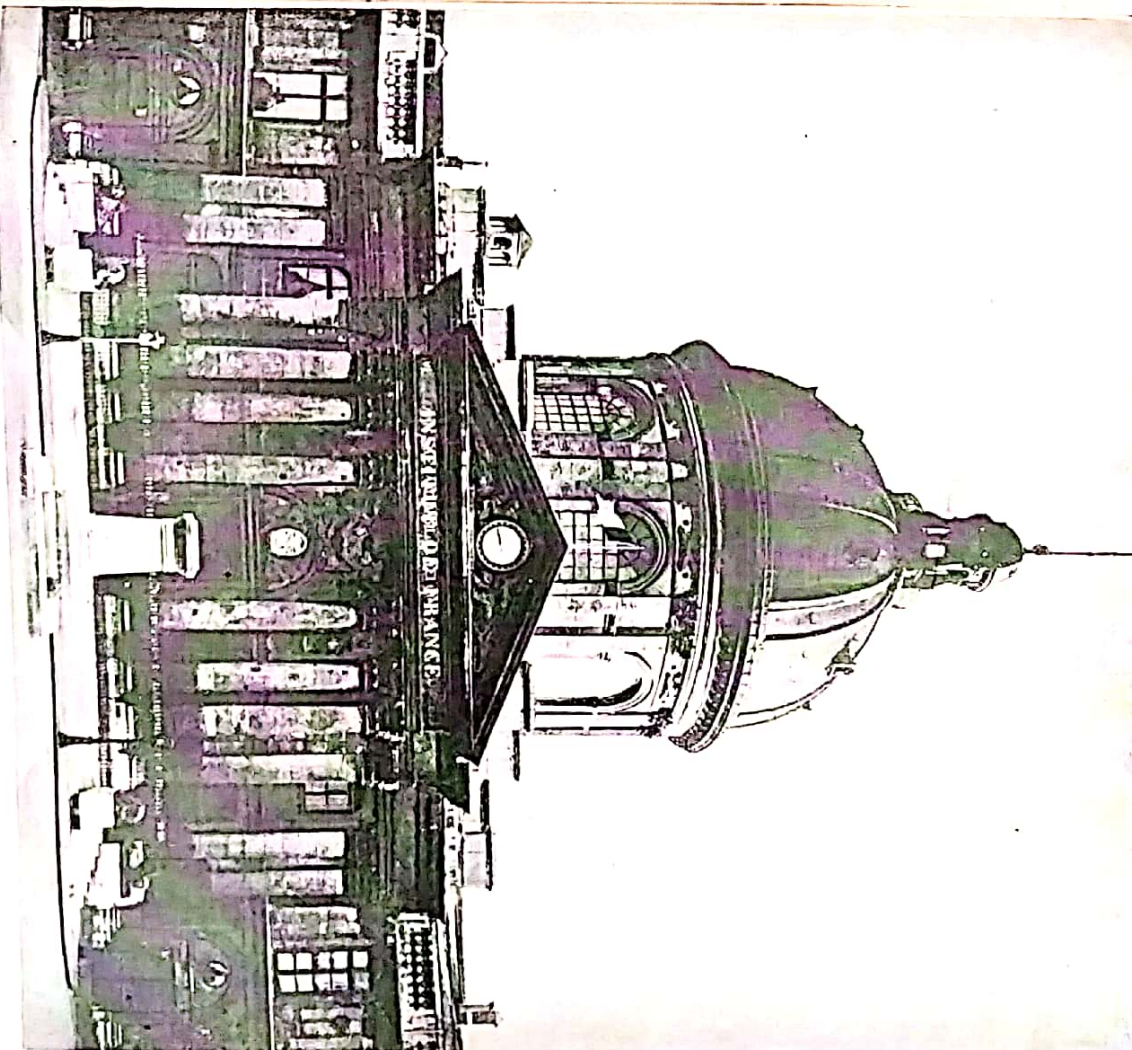
Aussi bien, des réalisations telles que ce Collège Pedro II, et la fondation Getulio Vargas sont là pour prouver que vos efforts portent leurs fruits. Vous avez demandé le concours d'un des nôtres pour celle-ci, et l'accueil cordial qui m'a été réservé plusieurs fois déjà dans ce bel établissement où nous sommes réunis aujourd'hui, m'a permis d'en apprécier les très grands mérites et de goûter l'hospitalité brésilienne.

Monsieur le Directeur de l'Internat du Collège Pedro II m'a fait le très grand honneur de me demander de prendre la parole à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de ce Collège. Il sait combien je suis sensible à cet honneur. Je lui en exprime ici mes remerciements.

Il est un peu artificiel d'isoler l'enseignement secondaire, ou pour employer l'expression officielle, l'enseignement du *second degré*, des autres ordres d'enseignement, soit que l'on considère l'enseignement français dans son développement historique, soit qu'on le considère dans l'ensemble de notre système éducatif.

Sans vouloir tenter de faire cette histoire, il est bon de donner quelques indications qui aident à la situer.

L'enseignement secondaire en France, tout d'abord, n'a jamais été considéré en lui-même, ni comme un but, du moins officiellement. Il a toujours été une préparation à l'enseignement supérieur, à l'enseignement de l'Université.



O INSTITUTO DE FRANÇA
L'INSTITUTO DE FRANÇA

C'est ainsi qu'au Moyen-Age, l'enseignement que nous appellerions secondaire dépendait, en partie tout au moins, de la Faculté des Arts, une des quatre Facultés de l'Université médiévale (les trois autres étant les Facultés de Théologie, de Médecine et de Droit). Il était donné à ceux qui voulaient devenir soit clercs, c'est-à-dire prêtres, soit médecins, ou juristes. La Faculté des Arts était donc le vestibule des trois autres.

Les "écoliers" — ce terme s'appliquait aussi bien aux élèves de la Faculté des Arts qu'à ceux que nous appelons aujourd'hui "étudiants" — les écoliers, dis-je, menaient une existence souvent mouvementée. — On se rappelle Villon et ses aventures, par exemple. Car, si certains étaient fortunés, beaucoup devaient gagner leur vie et résoudre le problème quelquefois par tous les moyens. Pour venir en aide aux étudiants pauvres et aux étudiants étrangers furent fondés, souvent par des particuliers, des "collèges" qui les logeaient et les nourrissaient à peu de frais: c'est là l'origine de la Sorbonne, fondée en 1250 environ par Robert de Sorbon, chapelain du roi Saint Louis. La Sorbonne fut donc d'abord un simple collège — au sens défini plus haut — réservé aux écoliers de théologie, puis aux écoliers de grammaire; elle finit par absorber la théologie, qui tenait ses délibérations dans ses locaux. Après la Révolution, ses bâtiments furent donnés à l'Université de Paris, et elle devint le siège des Facultés des Lettres et des Sciences et de la Faculté de Théologie jusqu'à la suppression de cette Faculté. Vous savez l'importance qu'elle a prise aujourd'hui et la place qu'elle tient dans la vie intellectuelle française et mondiale.

L'enseignement secondaire était constitué par l'étude des "sept arts libéraux", ainsi appelés parce qu'ils caractérisaient des branches de l'activité que, dans l'antiquité, un homme libre pouvait exercer sans déchoir, tandis que les métiers manuels étaient réservés aux esclaves.

Les "arts libéraux" se subdivisaient en "Trivium", qui comprenait la Grammaire, la Rhétorique et la Logique, et "Quadrivium", qui comprenait l'Arithmétique, la Musique, la Géométrie et l'Astronomie.

Je n'insisterai pas sur la nature de cet enseignement: il était inspiré de l'esprit chrétien qui a fait la grandiose unité du Moyen-Age, dont il y a longtemps qu'on a cessé de le considérer comme une période d'obscurantisme. Toutefois, la façon dont il était conçu, qui faisait de toutes les sciences les servantes de la théologie, ne pouvait être favorable à la méthode inductive, et à l'observation, si bien que nous nous souvenons surtout de son formalisme, tant moqué de Rabelais et de Molière.

Un des mérites de la Renaissance, et de la Renaissance française en particulier, est de s'être attaquée au problème de l'éducation, en réaction contre ce formalisme étroit. L'initiative ne vient pas de l'Université, mais, surtout, de deux grands esprits, placés aux deux pôles de la Renaissance: Rabelais et Montaigne.

Si Rabelais ne renonce pas à un programme encyclopédique (Vous connaissez le programme d'éducation imposé à Gargantua, et vous

savez combien sa journée est bien remplie); si la modération relative du programme contenu dans la lettre de Gargantua à son fils Pantagruel ne permet pas de conclure à une évolution, dans le sens de la simplicité, des conceptions pédagogiques de Rabelais, puisque le livre qui contient cette magnifique lettre a paru avant le "Gargantua", il est bon de constater d'abord que ce programme est destiné à un géant; ensuite que Rabelais fait appel à la discussion, à l'observation directe de la nature et non plus à un formalisme mnémotechnique. Il faut voir enfin que le programme de l'abbaye de Thélème est conçu pour permettre dans la liberté le développement harmonieux d'individuités originales.

Quant à Montaigne, le Livre I des "Essais" (Chapitre 25), nous montre comment il a appris le latin par la méthode directe: son père l'avait, des sa plus tendre enfance, mis entre les mains d'un précepteur allemand qui ne savait pas le français, mais qui était très savant en latin. Il devait ne parler que cette langue avec son élève, tant et si bien que Montaigne sut le latin avoir entendu prononcer un seul mot de français ou de gascon, le dialecte de sa province.

Son chapitre "De l'institution des enfants" nous montre en lui un précurseur de l'éducation moderne; il ne veut pas que le maître, qui doit avoir "plutôt la tête bien faite que bien pleine", "invente et parle seul", mais il veut qu'il écoute son disciple parler à son tour, "qu'il ne loge rien en la tête (en la tête de son élève) par simples autorité et crédit", mais qu'il le fasse juger par lui-même. L'élève "choisira, s'il peut". L'élève doit fournir l'effort, tandis que le professeur lui montre le chemin.

Mais ces deux programmes d'éducation, où nous trouvons aussi comme un lointain écho de l'éducation dispensée au jeune chevalier du Moyen-Age, qui donnait une si large place, et pour cause, aux exercices physiques, ne pouvait s'adresser qu'à des favorisés de la fortune. Elle ne pouvait se généraliser. Elle avait toutefois le mérite de considérer la formation de l'enfant comme une fin en soi, et de se fixer comme but le développement de sa personnalité, sans viser à un but utilitaire.

Les collèges du 17ème siècle seront plus ou moins influencés par ces théories, si peu que ce soit.

Je ne parle pas des Collèges de l'Université, qui continuaient à dépendre de la Faculté des Arts, et dont les plus connus étaient les Collèges d'Harcourt, de Beauvais, de Navarre, de la Sorbonne. On y enseignait surtout le latin, qui y était la seule "langue officielle", et que les élèves devaient parler même pendant les récréations, et un peu de grec. Le français était très négligé. La seule philosophie étudiée était celle d'Aristote. L'histoire, ni la géographie, ni les sciences n'avaient place dans les programmes.

Ces Collèges furent concurrencés par les Collèges de Jésuites, ouverts à Paris aussi bien qu'en province. Citons par exemple le Collège de Clermont. Les collèges des Jésuites furent très florissants

au 17ème siècle. Là aussi le latin était la base de l'enseignement, tandis que les sciences étaient très négligées. Mais la discipline était douce, et les bons pères s'ingéniaient à donner aux enfants des distractions honnêtes, en leur faisant, par exemple, jouer des comédies de leur composition. Ce sont les Jésuites qui ont formé Cornélie et Molière, par exemple.

Les Oratoriens eurent aussi quelques collèges célèbres, tels que celui de Juilly. Les programmes dominaient, à côté du latin, une place au français, à l'histoire et aux sciences.

Mais c'est dans les Ecoles de Port-Royal que fut donné à cette époque, pendant les quelques années où ces écoles purent fonctionner, l'enseignement le plus moderne, avec, à côté du latin, l'étude du français, du grec, des langues étrangères, de la grammaire raisonnée. C'est également à Port-Royal que l'enseignement commença à donner une grande importance aux exercices oraux à côté des exercices écrits. Je ne veux pas oublier de mentionner que c'est Port-Royal qui a formé Racine.

Mais l'enseignement dispensé dans ces collèges est lui aussi réservé à des privilégiés qu'il faut préparer à leurs emplois futurs. Il faut former des soldats, des prêtres, des médecins, des juristes.

Ce caractère utilitaire se retrouve encore plus marqué dans l'éducation féminine, négligée au 17ème siècle, ou combattue, ou considérée avec défiance. Tandis que le programme d'éducation féminine de Molière, dans les "Femmes Savantes" est assez imprécis, celui de Fénelon souligne l'importance de l'éducation des filles, mais avec timidité. Fénelon va même jusqu'à dire qu'il y a "pour leur sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qu'inspire l'horreur du vice". Quant à Madame de Maintenon, on peut dire, en exagérant à peine, qu'elle veut former surtout de bonnes ménagères.

On ne saurait blâmer le caractère utilitaire de cet enseignement, puisque l'homme est appelé à vivre en société. Mais on s'est trop borné jusqu'alors à cet aspect de l'enseignement, qui était par ailleurs trop formaliste, et qui avait le tort de ne s'adresser qu'aux privilégiés de la fortune.

Ce dernier reproche peut aussi être fait à Rousseau, dont le programme, s'il n'est pas utopique, comme on l'a trop volontiers répété, ne peut s'appliquer à tous tel qu'il nous est décrit dans l'Emile. Mais Rousseau a le mérite de vouloir que l'éducation soit naturelle et attrayante. Il veut, comme Montaigne, que le précepteur regarde agir son élève. Il a le grand mérite de comprendre que le premier devoir de l'éducateur est de connaître la psychologie de l'enfant. Enfin sa pédagogie est désintéressée: il s'agit de former un homme pour lui-même.

C'est de tous ces courants contradictoires, de ces utopies généreuses, de ces traditions, de ces expériences que sortira, par la volonté des législateurs aussi bien que sous la poussée irrésistible des événe-

ments, le système d'enseignement secondaire moderne. Mais toujours le désir de former le citoyen, l'homme avant tout utile à la patrie, passera au premier plan. Quoi d'étonnant si l'on se réfère aux dates?

De 1795 date le projet établissant des "écoles centrales", établissements d'enseignement secondaire dont le programme se distinguait par la large place qu'il accordait aux disciplines scientifiques; de 1808 (les écoles centrales ont été supprimées en 1802) date la réorganisation de l'Université suivant la formule centralisatrice chère à Napoléon. Dans ces lycées et collèges, les élèves sont *internes* ou *externes*. Les internes, qui ont le désavantage d'être privés de leur liberté, ont en compensation l'avantage énorme, qu'ils partagent avec les externes surveillés, d'avoir leur journée minutieusement réglée, et surtout de pouvoir faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons au cours des heures d'études surveillées que comprend le programme de la journée.

C'est depuis cette date qu'existe le baccalauréat tel que nous le connaissons aujourd'hui, au moins dans son ensemble; car il a subi, au cours du 19ème siècle, bien des modifications, que je ne vous énumérerai pas, mais qui sont le résultat de la lutte victorieuse des sciences contre les disciplines littéraires auxquelles Napoléon, à l'inverse du législateur de 1795, avait redonné la première place.

Les études secondaires durent 7 ans. L'année scolaire commence entre le 1^{er} et le 3 octobre pour se terminer le 13 juillet. Outre les "grandes vacances", du 13 juillet au 1^{er} octobre, les élèves ont 15 jours de liberté à Noël, quinze jours à Pâques, et en outre les fêtes chômées, civiles ou religieuses. L'élève commence sa scolarité en Sixième, qui est la classe la plus basse. Il présente, à l'issue de la classe de Première, la première partie du baccalauréat, puis, au bout d'une autre année d'études consacrée à la Philosophie ou aux Mathématiques, ou aux deux à la fois, la seconde partie de cet examen. L'ensemble de ces deux examens lui confère le grade de bachelier de l'enseignement secondaire.

Il existe un enseignement officiel auquel s'appliquent rigoureusement les prescriptions que je vous résumerai tout à l'heure. Cet enseignement est donné dans des établissements de l'Etat, Lycées ou Collèges, ces derniers dépendant plus directement des villes dans lesquelles ils se trouvent. Mais il existe aussi un enseignement libre, surtout religieux, indépendant, mais qui se trouve, en principe, soumis, comme les établissements officiels d'enseignement secondaire du département, à la surveillance d'un fonctionnaire préposé à cette tâche: l'Inspecteur d'Académie. Tout Français a le droit de faire ses études où bon lui semble, mais la sanction du Baccalauréat n'est donnée que par l'organisme officiel qu'est l'Université.

Pour être admis en Sixième, l'élève doit être âgé de 11 ans au moins et de 12 ans au plus, au 31 décembre de l'année en cours. Mais des dispenses sont prévues, exceptionnellement.

L'admission dépend d'un examen. Cet examen est conçu de la façon suivante:

1) Une dictée d'une dizaine de lignes, accompagnée de trois questions portant sur le texte de cette dictée, et relatives à l'intelligence de ce texte et à la grammaire.

2) Le compte-rendu, en une dizaine de lignes, d'un texte narratif d'une à deux pages. In deux fois aux candidats. Cette épreuve est également accompagnée de questions qui permettront d'apprécier la sensibilité, l'imagination et le jugement de l'enfant.

3) Une épreuve de calcul, comprenant deux problèmes d'arithmétique, destinés, l'un à permettre de vérifier l'acquisition des mécanismes du calcul, le second, d'*apprécier l'aptitude au raisonnement*.

Chacune de ces épreuves dure quarante minutes, non compris le temps des dictées ou lectures.

4) Une note d'écriture est attribuée sur une des compositions.

L'Inspecteur d'Académie choisit ces épreuves d'après le programme de l'enseignement primaire, que tiennent d'étudier les jeunes candidats.

Ces épreuves ont lieu à huis-clos, sous la surveillance de membres de l'enseignement désignés par l'Inspecteur d'Académie, dans les centres d'examen choisis par lui. La correction est faite par des jurys également institués par l'Inspecteur d'Académie et présidés par lui, et comprenant des membres de l'enseignement primaire, que quittent les candidats, et des membres de l'enseignement secondaire où ils vont accéder.

Il est bon de souligner:

— que les sujets de composition sont placés sous plis cachetés qui ne seront ouverts qu'en présence des candidats;

— que la composition est anonyme, c'est-à-dire que le correcteur ne connaît pas le nom de l'élève dont il doit corriger la composition;

— qu'aucun correcteur ne peut corriger les copies de ses propres élèves. A ce sujet, j'ajoute qu'il n'est pas rare de voir les organisateurs de ces examens s'arranger pour que deux correcteurs évitent de se voir et inversement; qu'il est même arrivé que des correcteurs, reconnaissant l'écriture d'un de leurs élèves sur une copie qui leur a été attribuée par erreur, se récusent.

Enfin, chaque copie donne lieu à deux corrections indépendantes. Pour l'admission dans les établissements d'enseignement secondaire, ne sont retenus que les candidats ayant obtenu la moyenne pour l'en-semble des épreuves.

Une commission d'admission, formée dans chaque Lycée ou Collège, et comprenant, outre des professeurs de cet établissement, des membres de l'enseignement primaire, établit dans les limites des deux tiers des places disponibles dans cet établissement, une liste de candidats qu'elle admet. Cette liste est établie, non seulement au vu des notes attribuées aux candidats, mais aussi après examen du dossier que chaque élève

a dû établir pour faire acte de candidature, et qui comprend entre autres:

— le relevé des résultats de la dernière année scolaire et si possible de ceux de l'année précédente;

— l'indication des aptitudes particulières décelées par les maîtres, et éventuellement la fiche d'orientation scolaire ou toute appréciation sur les aptitudes du candidat et sa scolarité antérieure.

Quant aux dossiers des élèves qui, ayant obtenu la moyenne, ou plus, n'ont pu être retenus dans la liste des deux tiers établie pour l'établissement considéré, ils sont remis à une commission départementale chargée de compléter les effectifs des établissements d'enseignement secondaire du département.

La sélection est donc rigoureuse et le favoritisme ne peut en rien s'exercer. Mais les épreuves sont assez différentes pour que les candidats les plus diversement doués puissent donner leur maximum. De plus, on a pu remarquer que les épreuves font appel, plus qu'à la mémoire du candidat, à son *intelligence et à son goût, à son aptitude au raisonnement*, à tel point que le législateur a cru bon de préciser que l'un des deux problèmes de l'examen d'arithmétique doit permettre d'apprécier cette aptitude.

Cette aversion pour la question de cours, cette insistance à exiger des élèves qu'ils fassent preuve de personnalité, nous les retrouverons dans tout le cours des études secondaires et dans toutes les branches de cet enseignement. Les Français veulent former des esprits qui soient libres. Enfin n'oublions pas que si un bon élève, digne d'être admis, a été, le jour des épreuves, la proie d'une malchance particulière, l'examen de son dossier par le jury permet de corriger l'éventuelle injustice du sort. Ce souci, en même temps que le principe de l'anonymat des compositions, se retrouvera également dans l'organisation des épreuves du baccalauréat.

Admis en Sixième, l'élève va poursuivre sa scolarité jusqu'en Première. En principe, aucun examen ne vendra sanctionner la fin de chaque année scolaire (je vous dirai tout à l'heure quelques mots de cet examen tout à fait exceptionnel qu'on appelle l'examen de passage). Mais le conseil de classe, composé de tous les professeurs de la classe, et présidé par le chef de l'établissement, se réunit avant les grandes vacances pour examiner le cas de chacun des élèves. Il propose:

— que l'élève soit admis dans la classe supérieure;

— qu'il soit invité à redoubler la classe;

— que sa famille soit invitée à le retirer de l'établissement (dans ce cas il émet un avis sur l'orientation à donner à l'enfant);

— qu'il soit soumis, lors de la rentrée prochaine, à un examen de passage. Cet examen offre à un élève qui n'aurait pas été tout à fait au niveau de sa classe, la chance de passer in extremis dans la classe supérieure.

Cet examen doit porter au maximum sur deux des disciplines du programme qu'il vient d'étudier; le sens de cette prescription est clair: ou bien l'élève est au niveau de sa classe, et dans ce cas il ne saurait être soumis à un examen portant sur la totalité ou sur une partie importante de son programme, ou bien il n'a pas atteint le niveau requis. Dans ce cas, il doit redoubler. On suppose fort logiquement que l'élève ne pourra assimiler pendant les vacances un programme qu'il n'a pas pu assimiler au cours d'une année scolaire sous la direction de ses maîtres. Je vous ai dit, plus haut que cet examen ne doit être qu'exceptionnel: cette prescription est réglementaire.

L'admission dans la classe supérieure fait l'objet d'une attestation délivrée par le chef d'établissement.

Nous venons de voir le cas d'un élève qui demande à être admis en Sixième, et celui de l'élève qui fréquentant tel établissement, voudra passer dans la classe supérieure de ce même établissement. Peut-on admettre, en cours d'études, c'est-à-dire dans une classe autre que la Sixième, un élève venant d'un autre établissement? C'est naturellement possible. Deux cas sont à considérer. Si l'élève vient d'un autre établissement d'enseignement public, il sera admis au vu de l'attestation d'admission dans la classe supérieure délivrée par le chef de l'établissement qu'il a quitté; s'il ne vient pas d'un établissement public, il devra subir un examen.

Un élève, par exemple, désirant être admis en classe de Seconde, et ne venant pas d'un établissement public, devra, s'il appartient à la série classique A, être soumis aux *épreuves écrites* suivantes, qui portent sur le programme de la classe de Troisième:

- 1) Une composition française.
- 2) Une traduction en français d'un texte latin.
- 3) Une traduction en français d'un texte grec.
- 4) Un exercice de langue vivante, comportant une traduction, en français, d'un texte de langue étrangère (une centaine de mots), et des réponses en langue étrangère à une ou deux questions portant sur le texte traduit.

Ce dernier exercice peut être remplacé par une composition comportant deux problèmes avec solution raisonnée.

La durée de chacune de ces épreuves est de deux heures.

L'élève devra également subir des *épreuves orales*, c'est-à-dire:

- 1) Une interrogation d'histoire et de géographie.
- 2) Une interrogation de mathématiques, s'il a opté à l'écrit pour la langue vivante; une interrogation sur une langue vivante, s'il a opté à l'écrit pour les mathématiques.

Un candidat de la section moderne, c'est-à-dire ne faisant ni latin ni grec, aura comme son camarade de la Section A une épreuve de français. L'épreuve de mathématiques sera obligatoire, et il y aura des épreuves portant sur deux langues étrangères. L'épreuve portant sur la "première langue", c'est-à-dire celle que le candidat étudie plus à

fond, comportera également une traduction du français dans cette langue. A l'oral, il aura une interrogation d'histoire et de géographie.

Il ne m'est pas possible, dans le cadre de cette causerie, de vous donner en détail le programme de toutes les classes de l'enseignement secondaire. Je me bornerai à une classe, qui sera par exemple la classe de Seconde. Avec cette classe débute en effet le Second Cycle, c'est-à-dire que la préparation du baccalauréat, dans ce cycle, domine plus rigoureusement les études que dans le premier, qui comprend les quatre premières classes. L'élève, âgé de quinze à seize ans, a plus de maturité; sa personnalité a eu le temps de se préciser; elle doit maintenant s'affirmer, ainsi que son originalité. La classe de Seconde n'apparaît donc comme une année-témoin qui permet mieux qu'aucune autre de juger de la nature de notre enseignement secondaire.

Lorsque ces élèves, actuellement en Seconde, étaient en Sixième, ils étaient répartis en Section classique, avec latin, et Section moderne, sans latins, mais avec l'étude plus approfondie d'une langue vivante. En Quatrième, la Section Classique s'est scindée en Section Classique A et Section Classique B, la première optant pour le grec, la deuxième pour une seconde langue vivante. Nous avons maintenant dans la classe de Seconde dont nous parlons quatre Sections: Section Classique A, Section Classique B, Section Classique C, Section Moderne. Chacune de ces Sections a 24 heures de classe obligatoires par semaine (25h pour la section moderne) réparties de la façon suivante:

- 4h de français pour toutes les Sections;
- 2h d'histoire pour toutes les Sections;
- 1h 1/2 de géographie pour toutes les Sections;
- 2h d'éducation physique pour toutes les Sections;
- 1h de dessin pour toutes les Sections;
- 3h de latin pour les Sections Classiques;
- 4h de grec pour la Section Classique A;
- 3h de langue vivante pour les Sections A, B et Moderne, et deux heures pour la Section Classique C;
- 4h en Section B et 3h en Section Moderne, d'une deuxième langue vivante;
- 4h de Mathématiques pour les Sections C et Moderne, qui ont également 4h 1/2 de Sciences Physiques, tandis que les Sections A et B ont 3h 1/2 d'enseignement scientifique.

Ainsi les Sections A et B sont des Sections plutôt littéraires; la Section Moderne est une Section scientifique; quant à la Section C, son programme de latin est le même que celui des Sections A et B, et son programme de Sciences est le même que celui de la Section Moderne. Mais elle est dispensée de la deuxième langue vivante, comme la section qui a du grec à son programme.

Il y a en outre environ trois heures de matières facultatives: éducation musicale et travaux manuels pour toutes les sections, mathématiques pour les sections A et B, langues pour la section C.

A ces 24h de classe doivent correspondre au minimum 20 heures de travail à la maison s'il est externe, et en étude, s'il est interne. Ceci ressortira plus clairement à l'examen du programme et des exercices que doit remettre régulièrement l'élève.

En Français, le professeur de Seconde devra faire connaître à ses élèves le programme suivant:

— Etude des principaux écrivains du 16^{ème} siècle;

— Etude d'une pièce de chacun des classiques français (Cornellu, Racine, Molière);

— Etude de Bossuet, de La Fontaine, de La Bruyère, de Montesquieu, de Voltaire (autant que possible une oeuvre in extenso);

— Etude d'extraits des romanciers du 19^{ème} siècle;

— Etude de rocreaux choisis des poètes du 19^{ème} siècle.

Partant de ce programme, le professeur devra centrer le travail des élèves autour de deux exercices considérés comme très importants: *l'explication de textes* ou *explication française* et la *composition française*.

L'explication française.

Il ne m'est pas possible de vous faire ici un exposé complet de ce qu'est cet exercice si délicat et si intéressant. Je préciserai seulement qu'il n'est pas une paraphrase du texte à expliquer, ni l'exposé de jugements ou d'appréciations sur tel ou tel auteur, mais une tentative de serrer du plus près possible la pensée de cet auteur. "Monsieur, disait un examinateur à un candidat à l'agrégation, je ne vous demande pas de me dire ce que vous pensez de Malherbe, mais seulement de ma faire comprendre ce que Malherbe a voulu dire."

Mis en présence d'un maître écrivain, il faut arriver "à retrouver le mouvement de pensée ou de sensibilité qu'il exprime... en caractériser l'organisation et... en évaluer la portée intellectuelle, esthétique, morale" (Méthode française de Crouzet et Desjardins). Pour y arriver, "il faut auparavant avoir fait un ensemble de jugements de détail..." (ibid.). Les auteurs de cette méthode précisent que, pour faire une explication de texte, il faut "*composer, c'est-à-dire ordonner en un tout l'ensemble complexe de jugements et d'expressions suscité par un texte écouté, qui lui-même forme un tout, qui lui-même répond à un ensemble de sensations, de sentiments et de pensées*". Ils formulent les trois principes suivants:

"Principe I. Une explication n'est... pas une série de remarques, même judicieuses, d'impressions même délicates, de vues même profondes sur un texte; c'est la mise en oeuvre d'une idée unique, tirée du texte même, grâce à laquelle ce texte prend le plus haut degré de signification dont il est susceptible...."

Principe II. L'explication est d'autant plus parfaite qu'elle met plus complètement en valeur l'originalité profonde de l'écrivain....

Principe III. Il faut essayer de subordonner toutes les remarques de détail à l'idée d'ensemble de l'explication, c'est-à-dire, à celle qui ressort de la nature propre du texte."

Il est donc nécessaire d'aboutir à une synthèse. Mais la partie la plus fructueuse, la plus difficile, celle qui permettra vraiment à l'élève de faire preuve de jugement et de goût, cette partie de l'explication dans laquelle il sera le moins tenté de répéter des jugements tout faits, ce sera l'analyse, l'analyse du texte, l'analyse au fil du texte.

La composition française.

Elle comprend des narrations, des portraits, des lettres, des discours, de dialogues; des sujets littéraires ou moraux.

Si, dans l'explication française "on essaie de se rendre claire à soi-même et de rendre claire aux autres la valeur originale d'un beau texte" (Crouzet et Desjardins, ibid.), si, "dans cet exercice on doit... se subordonner au texte expliqué", on doit considérer la composition française comme "un exercice de pensée suivie et composée dans lequel, sur un sujet quelconque on parle et on s'exprime pour soi-même" (ibid.).

Avant de permettre à nos élèves de composer un devoir (c'est en Seconde que doit être mise au point la technique de cet exercice), nous leur faisons faire des exercices portant sur:

— l'*invention*, c'est-à-dire la recherche des idées sur un sujet donné;

— la *disposition*, c'est-à-dire la mise en ordre de ces idées, le plan; — l'*élocution*, c'est-à-dire le travail du style.

Quand les élèves se sont suffisamment entraînés à ces exercices, ils peuvent traiter un sujet tel que celui-ci: "A l'aide de quelques traits empruntés aux oeuvres que vous avez étudiées, essayez de définir, dans ses caractères les plus généraux, notre art classique".

Si le manuel de littérature, ou les souvenirs de ce qui a été dit en classe, peuvent venir au secours de l'élève détaillant, il est à remarquer que l'appel à l'expérience, l'invitation à fonder ses assertions sur "des traits empruntés aux oeuvres étudiées" l'obligent à penser par lui-même, à revoir ses textes, à les analyser.

Voici un autre sujet, qui intéresse spécialement notre propos:

"Rabelais veut que le jeune homme bien élevé soit un "abîme de science" (Lettre de Gargantua à Pantagruel. Livre II, Pantagruel, Ch. 8).

Montaigne, au contraire, estime plus une tête "bien faite" qu'une tête "bien pleine", et méprise une "suffisance pure livresque", c'est-à-dire un savoir purement livresque. (Essais, I, 25).

Quelle est la valeur de ces deux doctrines? Dans quelle mesure s'opposent-elles et quelle est la portée de cette opposition?"

Les sujets donnés au baccalauréat sont de cette espèce. Mais le jury jouit d'une latitude assez grande et il en est, et fréquemment, qui

paraissent s'écarter de la tradition, et qui ont une allure plus originale; tendoin celui-ci:

"Un jeune et brillant romancier, récemment interviewé à la radio, se voyait reprocher l'emploi abusif de termes crus. Il alléguait pour sa défense qu'il voulait avant tout être vrai et qu'il préférerait se voir reprocher des fautes contre le bon goût et la décence plutôt que de peindre des personnages de convention."

Que pensez-vous de cette défense; elle est classique et traditionnelle: vous parait-elle irréfutable? Ecrivez autant que possible votre argumentation par des exemples très d'ouvrages que vous avez lus."

On pourra lui proposer aussi des sujets d'ordre plus général, par exemple le développement et le commentaire d'une pensée morale. Mais la méthode sera la même. Nous voulons avant tout éviter que l'élève répète sans réflexion ce qu'il a lu ou entendu. Nous voulons que d'une part il s'affranchisse de la paresseuse méthode d'autorité, cette méthode que tout homme retrouve d'instinct, et que, d'autre part, il se convainque que "savoir par coeur n'est pas savoir".

Car, sans négliger les exercices de récitation, qui meublent l'esprit de beaux vers, par exemple, et qui cultivent la mémoire, dont il n'est pas besoin de dire à quel point elle est précieuse, l'éducateur français met tous ses soins à éviter que cette mémoire, qui doit être l'humble servante de l'intelligence, ne prenne sa place. Tant et si bien qu'un élève doué d'une trop forte mémoire est souvent l'objet d'un dédain aussi réel que discret, et je me rappelle encore les demi-sourires ironiques de mes camarades et du professeur lui-même, quand un de nos disciples, croyant réussir un tour de force, récitait mot pour mot la leçon d'histoire.

Le professeur ne négligera naturellement pas l'étude de l'histoire de la littérature, ni celle de l'histoire de la langue, du vocabulaire, du style, de la versification. Mais tout ceci devra être traité *à l'occasion* des explications de texte ou des compositions françaises, pour éviter le cours ex-cathedra.

Pour le *Latin* et le *Grec*, les exercices sont l'explication de texte et la version, c'est-à-dire la traduction du latin ou du grec en français. Là aussi un programme d'auteurs nous est prescrit (En Secondé, pour le latin, le "de Signis" ou les Bucoliques, par exemple; pour le grec, des extraits de l'Odyssée, les Mémoires, Iphigénie à Aulis).

Les *langues vivantes* sont enseignées surtout par la méthode directe; aussi la *lecture expliquée* en langue étrangère est-elle l'exercice fondamental du travail de classe; les exercices sont des versions, des thèmes, des récits, des lettres. On retrouve dans la méthode employée le même souci d'éviter l'enseignement "ex-cathedra". L'enrichissement du vocabulaire et des connaissances grammaticales, par ailleurs, se fait à l'occasion de l'étude des textes, mais les élèves ont une grammaire *révisée en français*. L'étude de la langue enfin est accompagnée de l'étude de la civilisation et de l'histoire des pays dont la langue est étudiée.

En *Histoire*, la Seconde étudie le 17^{ème} et le 18^{ème} siècles. L'encelle des autres pays n'est pas négligée. Pour la Géographie de France, mais est l'année de la Géographie générale, physique et humaine.

Enfin, les élèves doivent se familiariser avec les grands noms, les mouvements importants des littératures dont ils n'étudient pas la langue. C'est ainsi que les élèves des Sections sans grec doivent lire des traductions et faire en classe des complexes-rendus de leurs lectures. Un élève sera, par exemple, invité à faire un exposé sur Dante, ou sur Dostoïevski ou sur Rilke.

Le deuxième pilier de notre enseignement secondaire est constitué par les *mathématiques et les sciences*. Mon incompréhension en la matière m'interdit de vous en parler en détail. Vous imaginez sans peine que le programme de la classe de Seconde comporte de la géométrie et de l'algèbre, de la physique et de la chimie, et que la section moderne fait des études scientifiques plus poussées que les autres sections. C'est ainsi qu'en géométrie, par exemple, la classe de seconde procède à la révision des livres déjà vus. Elle revoit également la similitude, étudiée dans la classe précédente. Mais les problèmes et les applications sont plus difficiles pour les sections modernes que pour les sections classiques. En algèbre, le 2^{ème} degré est à peine ébauché pour les classiques, alors qu'on va jusqu'au binôme du second degré pour les modernes. Ici encore, les exercices écrits, comme d'ailleurs les épreuves du baccalauréat, comportent non seulement des questions de cours, mais aussi et surtout des problèmes et applications mettant en ligne de compte des éléments très divers et permettant d'apprécier non seulement si l'élève a appris son programme, mais surtout s'il sait analyser, raisonner, construire.

En classe de Philosophie ou de Mathématiques, l'élève retrouve certaines des disciplines qu'il a étudiées jusqu'ici: histoire, géographie, langues vivantes, sciences physiques, mathématiques. La classe de Mathématiques consacra neuf heures par semaine à l'étude de cette discipline, qui comprendra l'arithmétique, l'algèbre, la trigonométrie, la cinématique, la statique, la géométrie, la géométrie descriptive, la cosmographie. La philosophie ne sera pas négligée dans cette classe, mais le programme se réduira à la Logique et à la Morale. La classe de Philosophie consacra neuf heures par semaine à l'étude des quatre grandes sections de la Philosophie. Les élèves de la classe de Mathématiques peuvent être déjà considérés comme des spécialistes: ils ont derrière eux un long passé de mathématiciens. Les élèves de la classe de Philosophie au contraire abordent une discipline toute nouvelle pour eux, et si immensément vaste. On ne saurait leur demander de devenir des philosophes en six mois. Aussi les sujets qu'on leur posera ont-ils pour but de éprouver leur méthode plus que leurs connaissances. On

pourra leur donner à traiter des sujets tels que celui-ci: "L'amour est-il un mode de connaissance?", ou plus simplement: "Science et technique", ou, tout uniment: "La Bonté".

Un mot encore sur la "Section Technique" et sur la classe de "Sciences expérimentales". La première, couronnée par les deux parties du baccalauréat, a été créée pour donner aux élèves des écoles professionnelles un diplôme ayant la même valeur que le baccalauréat traditionnel. Les "Sciences expérimentales" forment une troisième section entre la classe de Philosophie et la Classe de Mathématiques. Elles participent de ces deux classes, car leur programme scientifique est très développé, tandis que 5 heures par semaine sont consacrées à la philosophie, et l'étude est axée surtout sur la philosophie des sciences.

Analyser, raisonner, réfléchir, toutes les disciplines doivent concourir à ce but. Quand l'élève aura terminé sa scolarité, qu'il sera nanti du précieux diplôme, il oubliera peut-être très rapidement tout ce qu'il aura appris. Il n'aura toutefois pas perdu son temps s'il a acquis une méthode qui lui permettra au moins de se spécialiser.

Au bout de six années d'études, le candidat, s'il est âgé de 16 ans accomplis au 1^{er} novembre de l'année de l'examen, peut se présenter à la première partie du baccalauréat (s'il est plus jeune, il peut bénéficier d'une dispense d'âge, après examen de son cas). Les épreuves se passent en deux sessions: juillet et octobre. La deuxième partie, philosophie, ou mathématiques ou sciences expérimentales ne peut se passer qu'un an après la première. Toutefois un candidat, refusé pour la première partie à la session de juillet et reçu en octobre pourra présenter la seconde partie au mois de juillet de l'année suivante. Les épreuves sont subies devant les Facultés des Lettres et des Sciences, ce qui souligne bien le caractère du baccalauréat, examen qui ouvre la porte de l'enseignement supérieur (au moins jusqu'à ces derniers temps). Elles sont écrites et orales: les premières sont éliminatoires. Un candidat, admis à l'écrit en juillet, refusé à l'oral, peut, en octobre, se présenter à l'oral sans avoir besoin de passer à nouveau l'écrit.

Le jury est composé de membres de l'enseignement supérieur, secondaire ou technique. Les épreuves sont corrigées par le professeur spécialiste, qui ne doit pas connaître le nom du candidat dont il corrige la composition. A l'oral, les candidats sont interrogés successivement dans chaque matière par un professeur spécialiste. Après la correction, ou après une série d'oral, le jury délibère sur l'opportunité d'admettre ou d'ajourner les candidats. Ses décisions sont souveraines.

L'ajournement d'un candidat ne peut être prononcé qu'après examen de son *travaux scolaires* qui contiennent les résultats du travail qu'il



A PONTE SOBRE O RIO GARD, perto de Nimes (1^o século antes de J. C.).

LE PONT DU GARD, près de Nimes (1^{er} siècle avant J. C.).

a fourni dans les classes de Seconde, Première, et Philosophie ou Mathématiques.

Pour être déclaré admissible ou admis, il faut avoir obtenu la moitié du maximum des points. En juillet, une moyenne inférieure à 3 1 2 sur 10 renvoie à l'année suivante. Par contre, des mentions spéciales, portées sur le diplôme, sont décernées à ceux des candidats qui ont eu un total de points supérieur à la moyenne. Le grade de bachelier est décerné au candidat qui a passé les deux parties du baccalauréat. Quelles que soient les mentions et les séries, le diplôme confère les mêmes droits, c'est-à-dire qu'il ouvre les portes de l'enseignement supérieur.

Les fraudes ou tentatives de fraude sont sévèrement punies, tant par les tribunaux, qui peuvent aller jusqu'à infliger de la prison, que par le Conseil de l'Université, qui peut aller jusqu'à prononcer l'exclusion perpétuelle du délinquant de toutes les Facultés.

Les épreuves écrites et orales portent sur le programme de la classe de Première pour la première partie du baccalauréat, sur le programme de la classe de Philosophie ou des classes correspondantes pour la seconde partie. Les sujets sont choisis par les doyens des Facultés des Lettres ou des Sciences, mais ils peuvent être envoyés par le Ministère. Pour certaines épreuves écrites, il est donné trois sujets entre lesquels les candidats peuvent choisir: c'est le cas par exemple pour la dissertation française de la première partie, mais non pour la version latine; c'est également le cas pour la composition de Mathématiques, mais non pour les problèmes. Le dictionnaire est autorisé pour le latin et le grec, mais non pour les langues vivantes.

Il y a quatre épreuves écrites pour la première partie, et la composition française est obligatoire pour toutes les séries. Les trois autres épreuves sont fonction des options (latin, grec, langues vivantes, mathématiques, sciences). La seconde partie a quatre épreuves écrites, dont l'une est obligatoirement, pour toutes les sections, une composition philosophique. Les autres épreuves sont également, pour la seconde partie, fonction des options: ainsi, tandis que la série "Mathématiques" compose naturellement dans cette discipline, la série "Philosophie" a une composition de sciences naturelles. Ces épreuves sont d'ailleurs pourvues de coefficients différents, qui fixent la valeur relative de chacune d'elles. Ainsi la dissertation philosophique de la série "Philosophie" est affectée du coefficient 4; elle est affectée du coefficient 2 pour la série "Mathématiques", dont la composition de sciences physiques est pourvue du coefficient 3, alors que cette même épreuve est affectée du coefficient 1 pour la série "Philosophie".

La durée des épreuves est dans l'ensemble de trois heures pour toutes les compositions de la première partie, de 1h30, 3 ou 4 heures, selon les épreuves et les séries, pour les compositions de la seconde. Quant à l'oral, le candidat est interrogé et sur les matières déjà sanctionnées à l'écrit (il devra par exemple, faire une courte explication française et traduire sans dictionnaire un texte latin du pro-

gramme) et sur des matières telles que l'histoire, sanctionnée uniquement à l'oral. Chaque candidat est interrogé pendant 1/4 d'heure environ, après avoir eu le même temps pour préparer. Il y a 8 à 10 interrogations pour la première partie. Ces épreuves sont publiques.

Le baccalauréat est donc un examen difficile. Quoiqu'il ait été conçu pour préparer à l'enseignement supérieur, beaucoup, parmi ceux qui n'avaient pas l'intention de pousser plus loin leurs études, l'ont considéré et le considèrent encore comme un titre enviable. Il garde toujours son prestige, prestige tel qu'on a voulu faire bénéficier du titre, tout en conservant l'esprit de l'enseignement secondaire, des élèves qui s'adonnent à des études autres que celles de l'enseignement du second degré progressivement dit, et qu'on a créés, vous l'avez vu, un baccalauréat technique. Et on ne s'en tiendra pas là.

Nous avons vu que le baccalauréat et les études qui y mènent sont le résultat d'une tradition, d'une vieille tradition, que les études secondaires sont conçues en fonction des études supérieures auxquelles elles préparent. Nous avons vu que cette conception est concrétisée par le fait qu'il est décerné par les Facultés des Lettres et des Sciences. Aux études purement littéraires fondées au 17^e siècle uniquement sur le latin et un peu de philosophie sont venues s'ajouter peu à peu l'étude du français, l'étude des langues vivantes, de l'histoire et de la géographie, enfin et surtout l'étude des sciences. Ce programme, qui s'allourdissait dangereusement, risquait d'aboutir à un enseignement purement livresque, uniquement basé sur la mémoire, sur une mémoire submergeant le raisonnement, étouffant la personnalité et l'esprit critique, si l'analyse, la méthode inductive, n'avaient pas toujours trouvé des défenseurs dont les efforts ont porté des fruits et qui ont élaboré cette conception dont je vous ai parlé.

Certains, esprits, à l'avant-garde du progrès, ont pensé qu'il fallait aller plus loin encore et que, sans rien perdre des avantages acquis, on pouvait modifier notre système d'enseignement. Ce n'est pas pour nous un mince sujet de fierté que de constater que ces tentatives ont été faites dès 1945, à l'issue de ces terribles épreuves que notre pays a subies. L'ardeur avec laquelle on s'est mis à l'oeuvre, les résultats déjà acquis s'inscrivent dans cet immense effort de relèvement qui nous permet de ne pas douter de notre pays. Cet esprit de réforme s'est manifesté dans le projet de la "Commission Langevin" et dans les réalisations des "classes nouvelles". Je ne puis vous résumer ici les travaux de la Commission Langevin. Le projet de réforme me semble vouloir tenir compte de la nécessité de considérer, non pas exactement l'enseignement secondaire, mais la scolarité prolongée, comme un but et

non plus seulement comme une préparation aux études supérieures. Je dis "seulement", car la formation des élites ne saurait être négligée. Mais le développement du machinisme porte à croire que les hommes auront de plus en plus de loisirs, ce qui permettra de prolonger peu à peu la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, scolarité au cours de laquelle les enfants seraient orientés et formés suivant leurs aptitudes et continuerait de jouer en même temps des bienfaits d'un enseignement désintéressé destiné surtout à leur donner la culture. A l'issue de cette scolarité obligatoire, les candidats à l'enseignement se verraient aiguillés suivant leurs aptitudes vers les différentes spécialités. Je vous renvoie, pour plus de précision, au rapport de la Commission Langevin, naturellement, mais aussi aux deux ouvrages de Roger Gal: "*Orienta-tion Scolaire*" et "*Histoire de l'Education*", excellent résumé dont je me suis inspiré.

Les promoteurs des "classes nouvelles" dirigent leurs efforts dans le même sens, et sont déjà passés aux réalisations. Ils considèrent que l'enseignement cesse d'être un enseignement réservé à quelques privilégiés, et que par conséquent la façon dont on l'a conçu jusqu'ici est périmée. Ils sont partisans par ailleurs de méthodes plus modernes, qui ne sont d'ailleurs pas appliquées uniquement en France, et qui consistent à rendre l'enseignement plus concret, plus proche de la vie. Leurs principes sont résumés de la façon suivante dans une publication de l'A. N. E. C. N. E. S. (Association Nationale des Educateurs des Classes Nouvelles de l'Enseignement Secondaire), qui édite aussi une intéressante revue: Les "Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du Second degré".

1) Pour apprendre, il faut faire, et non pas seulement écouter et répéter.

2) L'unité de l'action des éducateurs (les divers professeurs, les parents) est nécessaire à la formation intellectuelle et morale.

3) L'unité profonde des divers enseignements est une condition de la culture.

4) L'orientation scolaire ne doit être ni précipitée, ni aveugle; elle doit être préparée par une observation méthodique de l'enfant.

La tâche des maîtres est d'orienter l'enfant vers l'enseignement le plus propre à ses aptitudes. Aussi les classes de Sixième et de Cinquième des "Classes nouvelles", si elles sont des classes de *transition* entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, sont aussi des classes d'*observation*, destinées à juger l'enfant. Les classes de Quatrième et de Troisième sont des classes d'*option*, analogues aux classes correspondantes de l'enseignement secondaire traditionnel; elles s'en distinguent par le plus grand nombre d'options: outre le grec, la deuxième langue, les sciences, on a par exemple l'option technique économique et l'option dessin, l'option musique pour lesquelles des baccalariats spéciaux sont à l'étude, et par les conditions particulièrement favorables dans lesquelles a été préparée l'orientation vers les différentes options.

C'est ainsi que le nombre des élèves est réduit à 25 par classe, le nombre des professeurs à 3. Ces professeurs ont avec leurs élèves beaucoup plus de contacts que n'en ont leurs collègues de l'enseignement traditionnel. Des réunions fréquentes du conseil de classe, des contacts avec les parents, leur permettent de suivre de très près l'évolution de leurs élèves. Chaque élève a d'ailleurs un dossier qui ne contient pas seulement le résultat de son travail de l'année scolaire, mais où est notée au fur et à mesure son évolution. Dans cette tâche, les professeurs sont aidés par un psychologue attaché à l'établissement. Comme bien souvent les déficiences d'un enfant, le ralentissement de ses efforts, sa paresse apparente ne viennent pas d'une défaillance de sa volonté mais de son état de santé, de son évolution, d'une crise morale même, que le professeur, si dévoué et si vigilant qu'il soit, ne pourra pas toujours déceler, le spécialiste sera là pour conseiller l'éducateur. Tous les trois mois, il soumettra les élèves à un test, et les professeurs tiennent grand compte de ses observations et de ses directives.

Les élèves travaillent par équipes. Il est fait appel au sens de la solidarité et au goût du jeu, à ce besoin de tout transformer en amusement qui est heureusement le propre de l'enfance. Le devoir, puisqu'il faut l'appeler par son nom, cesse d'être un pensum pour devenir par exemple le résultat collectif d'une enquête. Une large place est faite aux travaux manuels, disons par exemple à la confection d'herbiers, et à tout ce qui peut mettre l'enfant en contact direct avec la vie, avec la nature. Quant à la discipline, c'est en faisant appel à l'esprit d'équipe qu'on la maintient. Cet esprit d'équipe me paraît vouloir corriger heureusement ce que l'*émulation* a de trop égoïste. Au célèbre et traditionnel "*Chacun pour soi*" est substitué un "*Chacun pour tous*" qui a l'avantage de fortifier le sens social, de réprimer les excès de l'individualisme, de faire comprendre à l'enfant, qui vivra dans la société, qu'il a un devoir supplémentaire quand il fait partie d'un groupe.

Cette formule du travail par équipes ne saurait convenir que dans une moindre mesure à certaines disciplines. Il n'en reste pas moins vrai que des méthodes plus vivantes que les méthodes traditionnelles peuvent trouver leur application dans tous les domaines. Voici un exemple tiré de l'étude du latin: il est extrait de la revue "Classes nouvelles" du 25 juin 1948, page 203: "*Les débuts du latin*".

Dès la première heure, et sans autre préambule, dit le professeur, j'écris deux phrases au tableau; je les lis (prononciation restituée); j'écris la traduction; par exemple:

Rosa est pulchra	La rose est belle
Rosam amo	J'aime la rose

Je dis à mes élèves: "Regardez ces deux phrases pendant deux minutes en silence, puis, vous me direz vos remarques." Au bout de

deux minutes, les doigts se lèvent. Nous arrivons à formuler les observations suivantes: Le latin est plus court; — Il n'y a pas d'article; — Il n'y a pas de pronom-sujet; — Dans la deuxième phrase le verbe est à la fin; — Il y a *rosa* dans la première phrase, *rosam* dans la seconde. — "Pourquoi? C'est pourtant le même mot. Qu'est-ce qui est différent? — Monsieur, dans la première, il est sujet; dans la deuxième, complètement d'objet."

Voici deux nouvelles phrases:

Rosae sunt pulchrae Les roses sont belles

Rosas non amatis Vous n'aimez pas les roses.

Encore deux minutes de silence, et les remarques fusent: "Cette fois on a *rosae* et *rosas*; — les verbes ont changé; — *pulchrae* a changé comme *rosae*; — ne... pas se dit non. — Parfait: sur la page de droite de votre cahier, nous allons noter ces remarques."

Ainsi, dès la première leçon, les élèves ont découvert des usages très importants du latin. Eh bien, le premier principe de ma méthode est toujours de leur faire découvrir dans une série de phrases les formes (conjugaisons, déclinaisons, vocabulaire, règles de syntaxe) avant de les leurs faire apprendre (je dis bien *avant*, je ne dis pas *au lieu de* les leur faire apprendre). Nous n'appliquons pas de règles de grammaire. Nous constatons des usages, nous les formulons, et ensuite, nous continuons à nous y conformer.

Cela nécessite (et c'est là le deuxième principe) que l'on ne présente qu'une difficulté à la fois..."

Cet exemple si vivant se passe de commentaires. Je soulignerai toutefois cette phrase, sur laquelle le professeur insiste lui-même: "Je dis *avant*, je ne dis pas *au lieu de* les leur faire apprendre." Car il ne s'agit pas de nier la nécessité de l'effort, et cet effort nécessaire sera exigé de l'enfant. Mais on aura compris que les conditions dans lesquelles cet enfant pourra fournir l'effort, les conditions dans lesquelles on pourra les lui demander, ne sont pas les mêmes que lorsqu'on aura affaire à un adulte. On aura compris que l'enfant à son univers à lui, qui n'est pas le nôtre, qu'il a sa façon, qui n'est pas la nôtre, de voir et de saisir un problème, et que le maître doit essayer d'accéder à cet univers de l'enfant, au lieu d'entraîner violemment l'enfant dans le sien propre.

D'après un hebdomadaire, "Images du Monde" auquel j'ai également emprunté quelques indications, (tirées de son numéro du 5 octobre 1950), il y a eu, à la rentrée d'octobre 1950, 800 classes nouvelles avec 20.000 élèves et 3.500 professeurs (ce dernier chiffre me paraît d'ailleurs erroné). Deux établissements (Montgeron, annexe du Lycée Henri IV, et Sévres, n'ont que des classes nouvelles).

Nous voyons que le professeur, avec cette nouvelle formule, tend de plus en plus à devenir un éducateur, beaucoup plus qu'un simple dispensateur de l'instruction. L'idée assurément est séduisante. Elle avait d'ailleurs séduit Montaigne, et d'autres. Avons-nous, avec les classes nouvelles, la formule de l'avenir? Il faudra en tout cas s'en inspirer. La formule des études secondaires, avec le baccalauréat — difficile et désiré — a été bonne. Une grande partie de l'élite intellectuelle française a été formée à ces disciplines. Mais il est juste de constater que sa formule doit s'adapter, sous peine de se scléroser, de se perdre dans la routine, de se perdre dans le néant. "Car il est inéluctable, a dit Goethe, que tombe en poussière tout ce qui veut rester dans l'immobilité de l'étre". Et l'histoire de notre enseignement secondaire n'est-elle pas celle d'une évolution, d'une transformation perpétuelle — dans la tradition?



O MONTE BRANCO (4810 m.), o ponto culminante da Europa.
LE MONT BLANC (4810 m.), sommet de l'Europe.

CATEDRAIS DE FRANÇA *



ÃO se poderia conceber uma cidade ou uma aldeia de França sem uma torre de igreja. Obra de um simples pedreiro ou de um genial arquiteto, é a terra ligada ao céu numa arremetida por vezes ingénua e humilde ou de altiva beleza.

E, muitas vezes, é toda a igreja que surge no alto da cidade como um relicário protetor. Numerosas catedrais aparecem assim.

É preciso saber ver as catedrais da França. Não são unicamente santuários sempre animados. Contam-se entre elas as mais belas obras primas de arquitetura do mundo. Não esqueçamos que depois das basílicas romanas tão belas pelo seu porte grave e pesado, foi na França que nasceu esse estilo maravilhoso de elegância e de leveza sólida: o estilo gótico.

Com a invenção do arco de ogiva, o arquiteto não conhece mais limites na sua construção que se ergue como um cântico puríssimo e que um sem número de imagistas ingénuos e ferventes (pintores e vitrais e escultores) sabem ornamentar com uma saborosa e deliciosa imaginação. Quando se olham as estátuas, os púlpitos, as galerias, todos os capiteis, as igrejas de França voltam a representar em toda a sua frescura o que verdadeiramente eram quando nasceram: espelhos da natureza, das ciências, da história e da moral do seu tempo, grande livro de ensino, espécie de Bíblia para aqueles que não sabiam ler mas simplesmente crer. É por isso, que ainda hoje, os maiores espíritos são sempre sensíveis ao encanto, não somente das vastas naves de pedra fixas ao solo da França, mas também ao das igejinhas que brotaram por toda a parte como graciosas flores.

Amiens (Catedral de Nossa Senhora)

A catedral de Amiens, obra de Robert de Luzarches, é a mais vasta de França e uma das que mais justa ideia nos oferece da audácia arquitectural gótica. Integramente construída no séc. XIII (excepto as partes altas da fachada concluídas nos sécs. XIV e XV e a agulha da torre que data do séc. XVI) a catedral de Amiens, tem sido miraculosamente poupada pelo tempo e pelos homens.

(*) Anotações extrahidas do trabalho «Catedrais e Santuários», publicado pelo «Le Ministère des Travaux Publics des Transports et du Tourisme».

EXTERIOR — Embora não ostente a harmoniosa unidade das catedrais de Paris e de Reims, entretanto, os seus três portais oferecem o essencial da plástica gótica na sua extrema perfeição material. O do centro está consagrado ao "Juízo Final" (destaque-se a serena e grave estátua do "Deus Belo", rodeado de apóstolos); o da esquerda apresenta passos da vida de S. Firmino, evangelizador de Amiens no séc. II, e o da direita, a vida da Virgem. Os envasamentos deste suntuoso e ordenado conjunto, comportam uma série de medalhões consagrados às virtudes e aos vícios, aos trabalhos dos meses, etc. Sobre as duas galerias sobrepostas, um tanto pesadas, abre-se uma magnífica rosácea de gótico flamejante. A fachada sul do transepto está ornada com alto portal onde, por entre as mais encantadoras e familiares figuras de apóstolos da arte da Idade Média, se ergue a sorridente estátua da "Virgem Dourada". A ábside da catedral, sustentada por arcos botantes muito harmoniosos, constitui um conjunto de uma perfeição e elegância que tem sido muito admirado, depois de ter sido frequentemente imitado pelos construtores de catedrais da Idade Média, tanto em França como no estrangeiro.

INTERIOR — Com 143 m. de compr., e 42 de alt., o interior surpreende pela vastidão e rigorosa eufonia arquitetural. O prodigioso impulso das suas colunas que se lançam até vinte metros do solo, as proporções audaciosas do transepto onde se abrem largas rosáceas, a harmonia do côro, com o trifório rendilhado, tudo contribui para aligeirar, com um equilíbrio que é timbre do gótico francês, este imenso corpo de pedra. O côro é valorizado por cadeirais que formam um notável conjunto de móveis em gótico flamejante (1508 a 1519).

Chartres (Nossa Senhora)

Chartres é um dos Santuários da Virgem mais venerados em França. O atual edifício, que se ergue sobre uma cripta dos sécs. IX e XI, foi construído entre 1134 e 1170 (portal real e torres), de 1194 a 1220 (conjunto do edifício) e de 1507 a 1513 (aguiha da torre norte).

EXTERIOR — A catedral de Chartres é o mais completo e certamente o mais impressionante de todos os templos da França. É igualmente, a fábrica de pedra que tempo, homens e guerras melhor pouparam. A sua fachada principal com uma pura e admirável aguiha de torre românica, que contrasta com a aguiha flamejante, e o seu célebre portal real, dominado por uma rosácea de vigoroso desenho, testemunham um dos momentos mais altos e belos da estética e espírito da arte medieval francesa. O portal do centro está consagrado a Jesus triunfante, rodeado dos símbolos dos Evangelistas; o do sul, está dedicado à Natividade; o do norte, à Ascensão; as espanulosas estatuas-colunas, longas e hieráticas, representam os anpassados e precursores de Cristo. Os portais e pórticos laterais, de estilo mais avançado e realista, abrigam um verdadeiro universo de estátuas, em que se contam



A CATEDRAL GOTICA DE CHARTRES.
LA CATHEDRALE GOTHIQUE DE CHARTRES.

as legendas dos santos, passos do Antigo Testamento, Vida da Virgem, Juízo Final, Salomão e outras grandes figuras da história hebraica, e cenas da vida de Jesus com as efígies dos Profetas.

INTERIOR — Longo de 130 m. e alto de 36 m., o interior absolutamente homogêneo compreende uma nave e um transepto rodeado de naves laterais simples e de um côro e capelas. A impressionante maravilha de Chartres é certamente constituída pelos seus vitrais que formam o mais incomparável conjunto do gênero que existe no Mundo (executados entre 1215 e 1240). Desde as imensas e quasi selváticas figuras dos Profetas e Mártires — janelas altas — até aos vitrais dos medalhões das naves laterais, há por todo o lado, uma tal riqueza de colorido, que a sua intensidade nunca foi ultrapassada.

Assinalamos, ainda, o fecho do côro executado no Renascimento por Jean de Beauce e cujos grupos consagrados a Jesus e à Virgem foram colocados entre 1519 a 1727.

Reims (Nossa Senhora)

Tal como succede com *Notre-Dame-de-Paris*, a história religiosa e política da França não se pode escrever sem referir a catedral de Reims. Na verdade, foi aí que S. Remy, ao baptisar o rei Clovis, fez da França uma Nação cristã; foi também nesta catedral que, até Carlos X, foram coroados quase todos os Reis da França "cristianíssimos"... O côro e o transepto do actual edificio datam de 1211 e 1241, a nave e a frontaria da segunda metade do séc. XIII, o andar superior das torres do começo do séc. XV. A catedral sofreu muito com os bombardeamentos alemães entre 1914 e 1918. A partir de então começaram, não sem certos excessos, as restaurações que, antes, já tinham delatado, parcialmente, o seu carácter inicial.

Exterior — A fachada — que recorda pelas suas divisões lógicas a de Paris, mas cuja decoração é de uma sumptuosidade plástica infinitamente maior — marca o esplendor da arte gótica. É assim que, sobretudo nos três portais figuram aí algumas das obras-primas da estatuária gótica no seu apogeu, especialmente os grupos da *Vistação* e *Anunciação*, ou o célebre e perturbante "Anjo do Sorriso". As fachadas laterais com os contrafortes vigorosos dominados por altos *corcheus*, apresentam, como a fachada principal, a mesma característica de força e graça. A frontaria norte do transepto, conserva um portal romântico, vestígio de um edificio anterior, acompanhado por dois portais do séc. XIII, um consagrado a S. Remy e S. Nicaise (arcebispo de Reims martirizado no séc. V- e outro ao Juízo Final).

Interior — (149 m. de compr., 38 de alt.) — O interior é, simultaneamente, robusto e harmonioso, sendo digna de admiração do lado da fachada occidental uma série de admiráveis estatuetas, inteiramente mutiladas em parte; algumas peças raras de ourivesaria medieva e as dezesete tapeçarias da vida da Virgem, oferecidas em 1530 e que ornavam o templo quando da Sagração dos reis de França.



INTERIOR DE UMA DAS NUMEROSAS CATEDRAIS GÓTICAS DE FRANÇA.
INTERIEUR D'UNE DES I.OMBREUSES CATHÉDRALES DE FRANCE.

LES NOUVELLES INSTALLATIONS



ANS le but d'apporter des améliorations aux installations de l'Internat du Collège PEDRO II, situé au Campo de São Cristóvão, le Gouvernement, dans le budget de 1949, avait prévu la somme de 1.800.000,00 cruzeiros, pour la construction de deux pavillons destinés à abriter de nouvelles salles de classe, et des dortoirs.

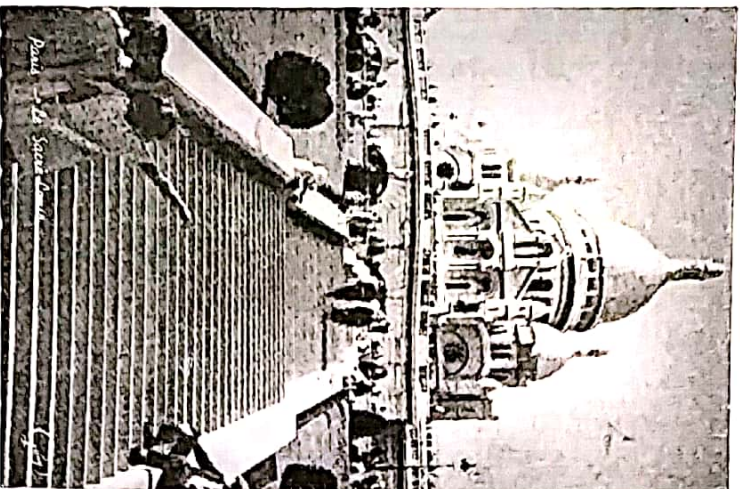
Mais l'établissement des devis relatifs aux constructions projetées montra immédiatement combien cette somme était insuffisante. Elle même suffi, que les travaux effectués auraient encore été loin de correspondre aux besoins, vu qu'il s'agissait de réformer et de mettre à la hauteur des exigences modernes, un établissement d'enseignement secondaire qui était un Internat Modèle. En effet, le Collège PEDRO II est installé dans de vieux bâtiments, imposants et vastes, sans doute, mais qui ne correspondent plus à la fin à laquelle on les a destinés. Leur transformation et leur adaptation en Collège moderne, doté de toutes les installations requises, selon les données pédagogiques et hygiéniques actuelles, étaient presque impossibles et auraient été extrêmement dispendieuses.

Aussi s'est-il avéré rapidement que la solution la meilleure et la moins onéreuse, serait la construction d'un nouvel Internat.

Le Directeur de l'Internat du Collège PEDRO II décida alors de mettre la question à l'étude, et nomma une commission composée des Professeurs Haroldo Lisboa da Cunha, George Sumner et João Barbosa, qu'il chargea d'établir un programme pour servir de base à l'étude d'un nouveau projet. Ayant étudié à fond le problème, la commission conclut que la meilleure solution serait la construction d'un collège pouvant recevoir 600 internes et un même nombre de demi-pensionnaires, et élaborer dans ce sens un avant-projet qui servirait de base pour les discussions préliminaires, et pour l'étude de l'aire nécessaire au Collège et à ses dépendances.

Ayant entendu à plusieurs reprises la Commission, le représentant de la Division des travaux du Ministère de l'Education et de la Santé Publique, le Dr. Jorge Ferreira, présenta un nouvel avant-projet qui fut également longuement discuté, en présence du Directeur

(*) L'avant-projet approuvé par le Gouvernement est l'architecte Dr. Jorge Ferreira, ingénieur du Ministère de l'Education, à qui sont dues ces lignes.



O SACRÉ-CŒUR, DE MONTMARTRE.
LE SACRÉ-CŒUR, DE MONTMARTRE.

du Département d'Administration, et fut chargé par celui-ci d'élaborer un avant-projet définitif pour le soumettre à l'approbation du Président de la République.

Le programme présenté par Commission prévoit, pour les nouveaux bâtiments de l'Internat du Collège PEDRO II, les installations suivantes:

I — ADMINISTRATION:

A — DIRECTON:

- a1) Cabinet du Directeur, avec salle d'attente et installations sanitaires.
- a2) Secrétariat.
- a3) Cabinet du Secrétaire, avec salle d'attente et installations sanitaires.
- a4) Archives.
- a5) Salle des Professeurs.
- a6) Parloir.
- a7) Hall, porterie et installations sanitaires.

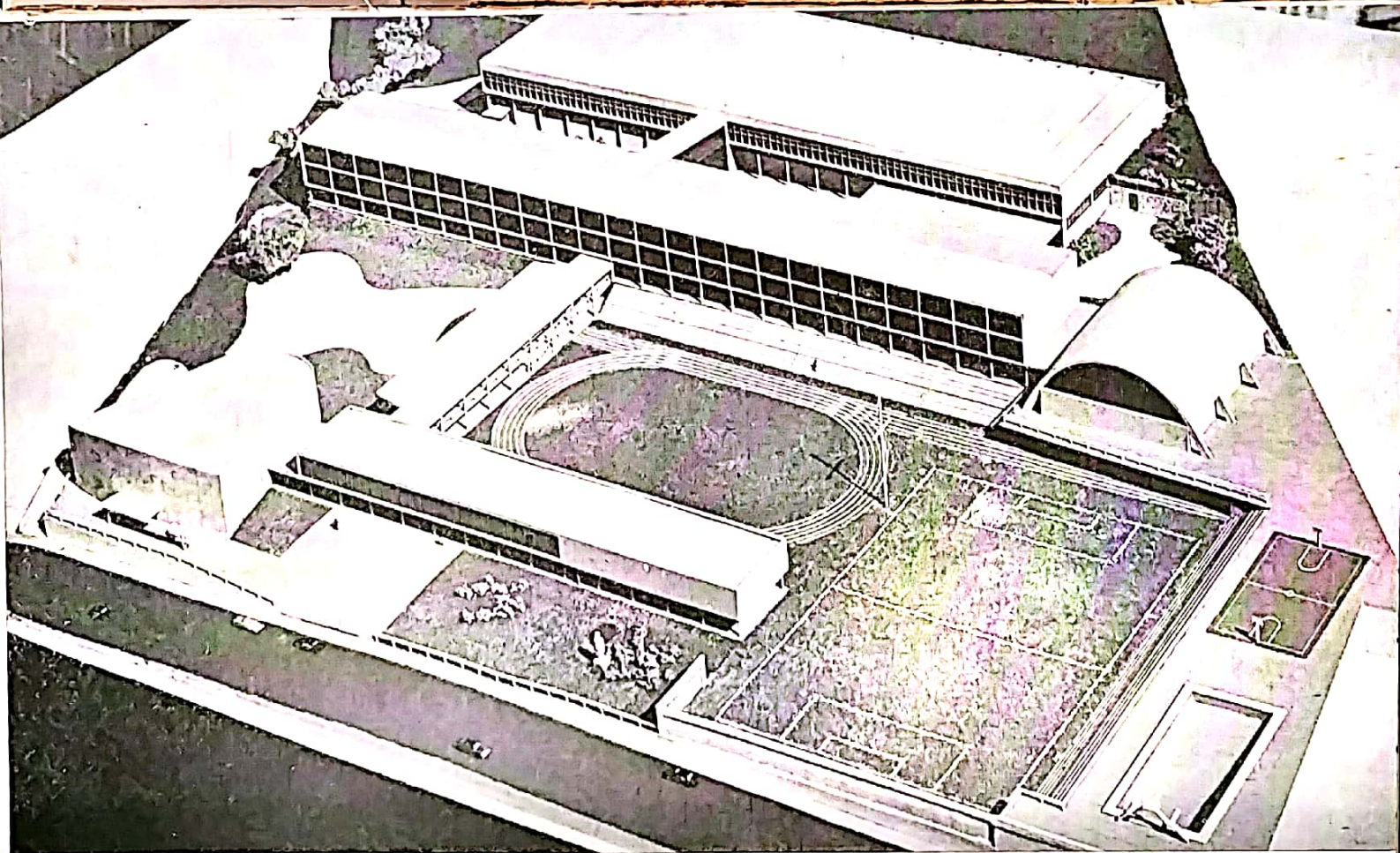
B — SERVICE MÉDICAL:

- b1) Infirmerie.
- b2) Dentiste
- b3) Cabinet de consultation.
- b4) Laboratoire.
- b5) Salle de pansements.
- b6) Services annexes de l'infirmerie: office, vestiaire, lingerie, salle des infirmiers.
- b7) Installations sanitaires.

II — ENSEIGNEMENT:

A — ACTIVITÉS NORMALES:

- a1) Cours "gymnasia" (4 premières années des études secondaires).
- a1.1) Salles de classes: 14 salles.
- a1.2) Salles de dessin: 2 salles et un musée.
- a1.3) Salle de Sciences.
- a1.4) Salle de Géographie.
- a1.5) Salle d'Histoire.



FOTOGRAFIA DA «MAQUETTE» DO NOVO EDIFÍCIO DO INTERNATO
 PHOTOGRAPHIE DE LA MAQUETTE DES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'INTERNAT

- a1.6) Salles de langues: 2 salles.
- a1.7) Salle de religion.
- a1.8) Salles de travaux manuels: 4 salles.
- a1.9) Salle des professeurs.
- a1.10) Salle de réunion des professeurs et des élèves.
- a2) Cours "colegial" (5.^o, 6.^o et 7.^o années des études secondaires).
 - a2.1) Salle de dessin.
 - a2.2) Salle de langues.
 - a2.3) Laboratoire de Physique et annexes.
 - a2.4) Laboratoire de Chimie et annexes.
 - a2.5) Laboratoire d'Histoire Naturelle, et musée annexe.
 - a2.6) Salle d'Histoire.
 - a2.7) Salle de Géographie.
 - a3) *Education Physique.*
 - a4) *Chant.*

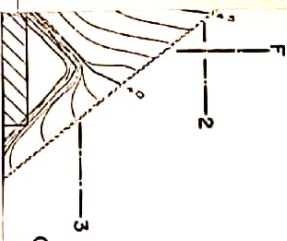
B — ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES

- b1) Amphithéâtre de 1.265 places.
- b2) Bibliothèque.
- b3) Association des anciens élèves du Collège Pedro II.
- b4) Clubs littéraires; salles de jeux, etc.

III — SERVICES GÉNÉRAUX:

- A — Magasin.
- B — Office et cuisine.
- C — Réfectoires pour les élèves, pour les professeurs, pour l'administration et pour le personnel subalterne.
- D — Buanderie, lingerie, dépôts des malles et valises, etc.
- E — Logement du personnel.
- F — Logement des élèves (pour 600 élèves).
- G — Chambres des surveillants et gardiens de nuit.
- H — Installations sanitaires, douches et vestiaires.

Après avoir étudié minutieusement le programme établi, afin de connaître exactement, non seulement les exigences du Collège proprement dites, mais encore la corrélation nécessaire entre les diverses installations et dépendances, la Commission s'est livrée à l'étude du terrain disponible. Elle est arrivée à la conclusion que le terrain, par suite des expropriations faites, convient parfaitement comme dimen-



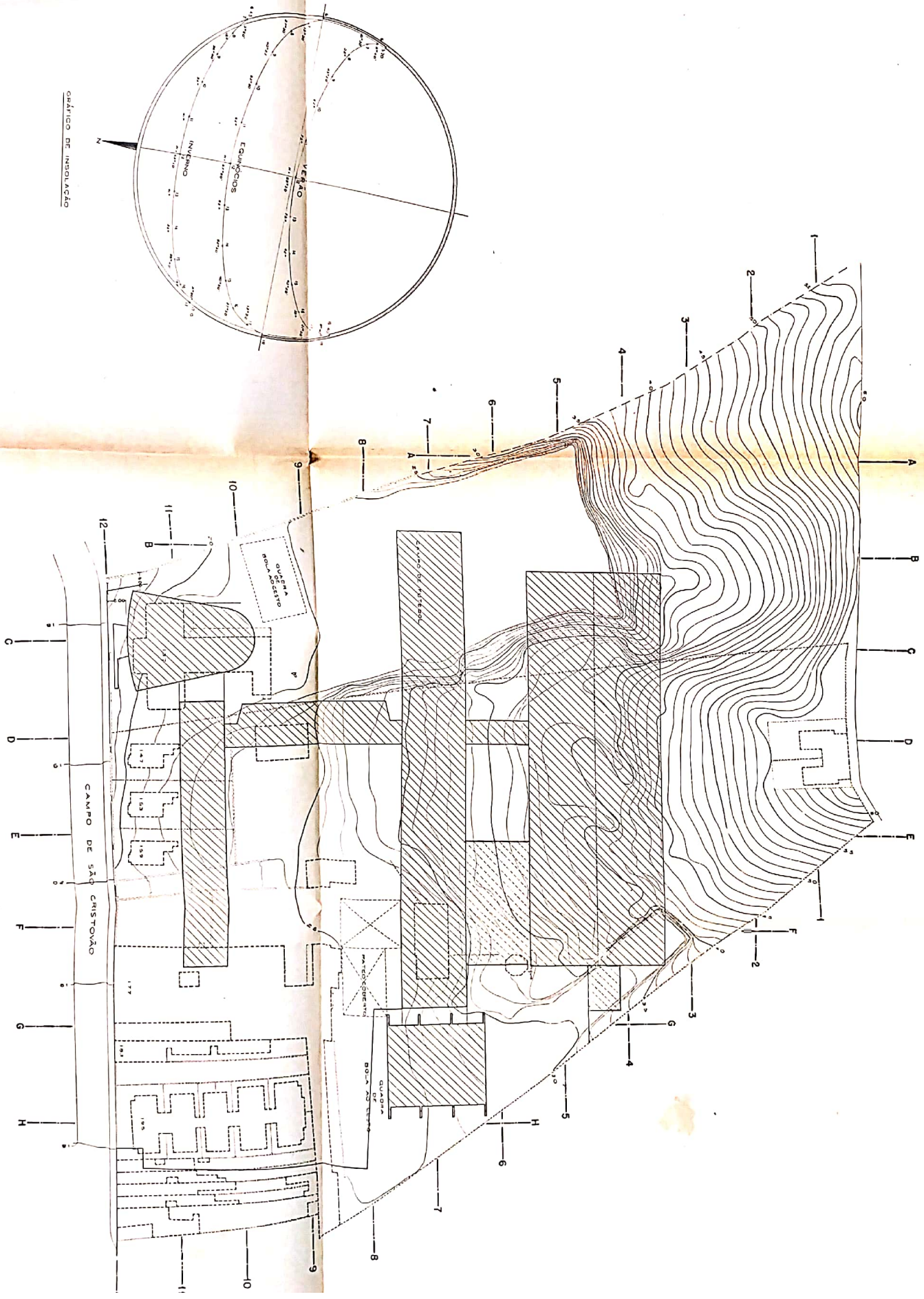


GRÁFICO DE INSOLAÇÃO

